



Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique – Assainissement

2020

RAPPORT ANNUEL DU PRESTATAIRE



PARCE QUE CHAQUE TERRITOIRE EST UNIQUE.



Table des matières

EDITORIAL:	3
L'ESSENTIEL DE L'ANNEE	4
LES CHIFFRES CLES.....	5
COMPARATIF DES CHIFFRES CLES.....	6
LES TEMPS FORTS DE CETTE ANNEE	7
LE CONTRAT	12
LA VIE DE VOTRE CONTRAT.....	13
Les avenants du contrat	13
PRESENTATION DE L'ENTREPRISE	14
PRESENTATION DE L'ORGANISATION SAUR MARTINIQUE	15
PURE INNOVATION : NOS SOLUTIONS AU SERVICE DE L'EAU	16
LES REPRESENTANTS DU CONTRAT	18
LE PATRIMOINE DE SERVICE	19
VOTRE PATRIMOINE	20
LE RESEAU.....	20
Répartition par matériau	20
Répartition par diamètre	20
BILAN DE L'ACTIVITE DE CETTE ANNEE	21
TEMPS DE FONCTIONNEMENT DES POSTES DE REFOULEMENT.....	22
LES CONSOMMATIONS ELECTRIQUES.....	25
LES INTERVENTIONS REALISEES	26
LES INTERVENTIONS D'EXPLOITATION.....	27
Les opérations d'hydrocurage du réseau	27
Les passages caméra.....	27
Les casses sur conduites et sur branchements	27
LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE.....	28
LES PROPOSITIONS D'AMELIORATION	29
EVOLUTION GENERALE DES OUVRAGES INCLUANT LE RAPPORT GENERAL DE VETUSTE	32
LE CARE	35
Le CARE	36
ANNEXES.....	37
LE PATRIMOINE DE SERVICE	38
LES INSTALLATIONS	39
LE RESEAU.....	40
CONSOMMATION D'ENERGIE	42
LES INDICATEURS DE PERFORMANCE	43
DETAIL DE L'INDICATEUR DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT : P202.2	44
DETAIL DE L'INDICE DE CONNAISSANCE DES REJETS AU MILIEU NATUREL PAR LES RESEAUX DE COLLECTE DES EAUX USEES : P255.3-1	45
LES INTERVENTIONS REALISEES	46
LES INTERVENTIONS D'EXPLOITATION.....	47



Les opérations d'hydrocurage du réseau	47
Les casses sur conduites	57
LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE.....	58
Les interventions de maintenance 2ème niveau	58
Les interventions de contrôle réglementaire sur les installations électriques	63
LES OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT.....	65
ANNEXES COMPLEMENTAIRES	72
LE GLOSSAIRE	73
LES NOUVEAUX TEXTES REGLEMENTAIRES.....	73



EDITORIAL:

Monsieur le Président,



Nous avons le plaisir de vous faire parvenir le Rapport Annuel du Délégué (RAD) qui rend compte de l'activité et de l'engagement du groupe Saur sur votre territoire.

Il reprend les éléments techniques, organisationnels et financiers qui vous permettent, ainsi qu'à vos services, un suivi régulier du service de l'assainissement et des indicateurs de performance que nous avons définis ensemble.

Nous apportons une attention toute particulière à cette gouvernance partagée du service de l'assainissement, sous votre autorité. Elle nous permet d'avancer collégialement sur des pistes d'amélioration de la performance spécifiques à votre territoire. La transparence que nous devons à notre délégué constitue le socle de notre engagement.

L'année 2020 aura été pour tous une année très particulière marquée par la crise de la COVID 19. A vos côtés, les collaborateurs du groupe SAUR se sont mobilisés pour assurer la mission d'importance vitale de continuité des services de l'eau et de l'assainissement.

Protéger la ressource, prévenir les conséquences des aléas climatiques, vous accompagner dans la transition écologique de votre territoire, être auprès de vous lorsque survient une crise : le groupe Saur est pleinement dans son rôle de défense de l'eau, au bénéfice de votre territoire.

La communication de ce RAD doit être l'occasion d'un moment privilégié d'échanges, dans la transparence, et de projection vers l'avenir, afin d'imaginer et construire ensemble la meilleure performance de votre service de l'assainissement, pour le bien de tous.

Nos équipes locales sont toujours à votre écoute et à votre disposition. A travers elles, et en mon nom, je vous remercie de la confiance que vous nous accordez tous les jours pour servir votre territoire, pour le développement duquel vous vous engagez quotidiennement.

Patrick Blethon
Président Exécutif de Saur



Le Directeur Territorial – Nicolas TOUZET

« Saur est une entreprise engagée pour défendre l'eau. Elle est également un acteur investi dans l'économie locale, au travers des emplois que nous générerons, des entreprises, commerces, et services publics que nous contribuons à maintenir. Nous voulons le meilleur pour le service de l'eau, et le meilleur pour les habitants de votre territoire. Cette responsabilité nous engage. »

Etabli par le CPO : le 23/09/2021

Approuvé par la Direction Territoriale SAUR Antilles : le 23/09/2021



L'ESSENTIEL DE L'ANNEE

Les temps forts et les chiffres clés de l'année d'exercice

1.



LES CHIFFRES CLES



140.996 kmL de réseau

9 437 ml hydrocurés avec le camion

86 intervention(s) de débouchage

55 Poste(s) de relèvement



COMPARATIF DES CHIFFRES CLES

	2019	2020	Evolution N/N-1
Linéaire de réseau Eaux Usées (kmL)	133.692	140.996	5%
Linéaire hydrocuré avec le camion (mL)	4 758	9 437	98%
Nombre d'interventions de débouchage	63	86	37%

Interventions	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	TOTAL ANNUEL
Nb Débordements (u)	1342	819	1 285	1442	4 888
Nb désobstructions réseau (u)	13	8	20	14	55
Nb de désobstructions branchements (u)	10	10	8	2	30
Nb obstructions branchements causé par l'abonné (u)	0	0	0	1	1



LES TEMPS FORTS DE CETTE ANNEE

➤ La crise sanitaire

La situation sanitaire a perturbé notre activité ; cependant par le déploiement du plan de continuité de l'activité, SAUR Martinique a su maintenir son activité pour limiter les perturbations.

➤ Bas du Bourg – Rue de la Frégate – BASSE-POINTE : débordement



➤ Bas du bourg – BASSE-POINTE : débordement

Dégorgement du réseau





➤ DIP Fond Boucher – BELLEFONTAINE : dysfonctionnement du poste



*quantité importante d'eaux parasites dans la bâche.
Sonde submersée*



séchage de la sonde à l'aide d'air chaud



*pompe vide cave défectueuse
(à remplacer)*

➤ PR Abattoir – SAINTE-MARIE : résidus d'huile dans la bâche





➤ **22 Impasse du Fromager – CASE-PILOTE chez Mr LOGIN : bouchon**

Intervention réalisée à la demande de la mairie.

Le bouchon a été retiré provisoirement avec le furet de la commune.

Le réseau entre le regard et la boîte est cassé.



➤ **Rue Kaïdon et Impasse des Hameaux – SAINTE-MARIE : rejet réseau**



➤ **PR La Poste – Snack Louison – BASSE-POINTE : rejet**

Tampon cassé





➤ Nombre de points noirs sur le réseau

Définition : Il s'agit de sites à problèmes répétés où nécessitant au moins deux interventions par an.

SECTEUR NORD CARAÏBE

1. Réseau bourg de St Pierre : (absence de bacs à graisse / tampons réseaux inaccessibles)
2. Le branchement d'ECOMAX de St pierre est régulièrement obstrué, car non conforme : absence de bac à graisse, de plus il est mal raccordé (connexion dans partie basse du poste du coup les rejets d'écoulement mal)
3. Réseau Case Pilote : ensablement + intrusion d'eau de mer PR port et PR Autre bord (trop plein obturé)
4. PR Coin (Carbet) : réseau à pente faible, 13 tampons à changer pour éviter l'ensablement
5. PR Fond Capot (Carbet) : Pollution et incommodité des riverains, la graisse engendre des bouchons sur le réseau, ce qui provoque des débordements dans un marigot non loin du PR
6. Réseau COULIROU (Carbet) : réseau obstrué + passage en propriété privée, cette situation devra être analysée lors d'une séance de travail dédiée
7. Réseau Chazeaux (Morne-Rouge) : bouchons fréquents en raison des disproportions des DN des canalisations interconnectées
8. Réseau Rue d'Orange (Saint Pierre) : tous les tampons sont recouverts par le bitume
9. PR Cheval Blanc (Bellefontaine) : la bâche est trop petite, le poste est souvent en débordement
10. Branchement Huit à Huit (St Pierre) : bouchons fréquents, nous sollicitons un passage caméra
11. Réseau citée vieux lycée (Saint Pierre) : casse, effondrement, ensablement et fond de regard non réalisé
12. Réseau Rue Perrinon (Sainte Pierre) : les tampons sont recouverts par le bitume, le réseau est très ensablé
13. PR Galère (Saint-Pierre) : intrusion d'eau de mer et ensablement lors des fortes pluies (1 clapet à mettre à la sortie du trop-plein)
14. Quartier la charmeuse (prêcheur) : ensablement à cause des fortes pluies
15. PR Principal (Prêcheur) : une vanne fixe à commande pneumatique situé sur la colonne de refoulement 1 est défectueuse ; empêche le fonctionnement de la pompe
16. PR Fond Boucher (Bellefontaine) : il y a une fuite au niveau de la vanne couteau, le clapet est hors service, l'étanchéité de la bâche est à revoir, la pompe 1 est hors service, le variateur 2 est hors service. Pompe 2 est hors service, le clapet anti-retour est hors service, l'écran tactile est illisible. Solution envisagée par KSB : remplacer l'équipement défectueux
17. PR RN2 (Bellefontaine) : problème d'étanchéité sur la pompe 1. Pompe 1 est hors service
18. Autre Bord (Case Pilote) : problème de clapet, l'accès de la chambre des manœuvres est à revoir
19. Réseau en face de la caserne des pompiers (Case Pilote) : débordement récurrent à cause du dysfonctionnement du poste Maniba
20. Petit fourneau (Case Pilote) : bouchon récurrent à cause de la perforation de canalisation ; pollution permanente par rapport à une case d'amiante / présent de déchet vert à sur les lieux des interventions
21. Mespont 1 (Morne Rouge) : une pompe en service

Total : 21 points noirs sur la côte Caraïbes



SECTEUR NORD ATLANTIQUE

22. Réseau Fond bourg (Basse Pointe) situé en bord de mer reçoit des cailloux, du sable et des eaux parasites. Tampons et regards à reprendre
23. Réseau bourg Lorrain : ensablement et intrusion d'eau de mer du réseau et du PR Pavillon
24. PR Terre Patate (Macouba) : usure prématûrée des pompes due à l'introduction de sable et d'eaux parasites
25. Réseau cité Union (Ste Marie) : problème sanitaire : pollution des compteurs eau potable-réseau à renouveler.
26. Réseau Cité Etoile (Ste Marie) : défectueux-nombreux bouchons
27. PR Menniviers (Gros Morne) : import important de cailloux dans le réseau d'adduction du poste-usure prématûrée des pompes
28. PR Cayali 1 (Lorrain) : le clapet de la pompe 1 est à changer
29. PR Fond d'Or (Marigot) : une seule pompe en service
30. PR Abattoir : intrusion d'eaux parasites
31. Réseau Fond bourg (Basse Pointe) : L'eau usée se déverse dans le réseau pluvial près du snack Louison
32. Réseau cité Union (Ste Marie) : défectueux - de nombreuses interventions pour obstructions du réseau (bouchons). Intrusion d'eaux parasites. Un diagnostic devra être réalisé au plus vite afin d'élaborer un renouvellement.
33. Fond Massacre (Lorrain) : une pompe est en service
34. Séguineau (Lorrain) : pompe 1 à changer, débit très faible provoque des débordements lors du fonctionnement, route d'accès au PR est impraticable travaux de nettoyage est à prévoir
35. PR Pavillon (Lorrain) : trous sous pompes sont à boucher et le fond bâche en béton est à reprendre
36. Bourg (Basse-Pointe) : le branchement du snack Louison se déverse dans le réseau EP.
37. Réseau Villeneuve (Sainte-Marie) : Effondrement du réseau 17 impasse des HAMEAUX
38. PR Bagatelle (Gros-Morne) : point de rejet rue Courville (tampons à renouveler)
39. Cité Union (Sainte Marie) : le réseau pluvial pénètre dans le réseau EU. Eaux parasites, le regard du pluvial est à reprendre. Une partie du réseau est à refaire derrière le stade.
40. PR Abattoir (Sainte Marie) : intrusion d'huile dans la bâche et forte odeur d'huile de friture
41. La poste (Basse Pointe) : une pompe en service
42. La Pointe (Marigot) : la clôture est à refaire

Total : 21 points noirs sur la côte Atlantique



LE CONTRAT

Le respect des obligations contractuelles, notre principale préoccupation



LA VIE DE VOTRE CONTRAT

Le service de l'assainissement du contrat Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique est délégué à SAUR MARTINIQUE dans le cadre d'une Prestation de service. Le contrat, signé à la date du 1er janvier 2018, arrivera à échéance le 31 décembre 2021.

Les avenants du contrat

Avenant n°1 du 01/07/2020.

LA PROXIMITÉ

Écouter et agir
en conséquence

LA SOLIDARITÉ

Se rendre disponible
et faire primer le collectif

LA TRANSPARENCE

Partager l'information
et travailler en confiance

LE SENS DU SERVICE

Se montrer réactif
et toujours à l'écoute du client

LA RESPONSABILITÉ

Agir et assumer
ses décisions

LE PRAGMATISME

Apporter des solutions
simples et efficaces



LA PROXIMITÉ

ÉCOUTER ET DÉCIDER EN CONSÉQUENCE

LA SOLIDARITÉ

SE RENDRE DISPONIBLE ET FAIRE PRIMER LE COLLECTIF

LA TRANSPARENCE

PARTAGER L'INFORMATION ET TRAVAILLER EN CONFIANCE

LE SENS DU SERVICE

SE MONTRER RÉACTIF ET TOUJOURS À L'ÉCOUTE DU CLIENT

LA RESPONSABILITÉ

AGIR ET ASSUMER SES DÉCISIONS

LE PRAGMATISME

APPORTER DES SOLUTIONS SIMPLES ET EFFICACES

3.





PRESENTATION DE L'ORGANISATION SAUR MARTINIQUE

La société SAUR MARTINIQUE, une entreprise décentralisée proche des territoires, assure une couverture nationale grâce à **6 Directions Opérationnelles (DIROP)**, **8 Centres de Pilotage Opérationnel (CPO)** et **20 Directions Régionales (DR)** (dont 2 dans les DOM) composées de 60 **AGENCES** qui ont en charge la bonne exécution des contrats.

L'implantation de ces directions régionales et agences assure une proximité et une réactivité au service de ses clients collectivités et consommateurs.

En appui de la **Direction Régionale**, la **Direction Opérationnelle** et le **Centre de Pilotage Opérationnel** regroupent l'ensemble des services pour mettre en œuvre notre stratégie et répondre pleinement aux besoins de votre territoire.

NOTRE STRATÉGIE

- Une méthodologie approuvée
- Une organisation et des outils innovants
- Des équipes et des compétences locales mobilisées 24h/24



Le Centre de Pilotage Opérationnel est une véritable « tour de contrôle » qui rassemble des experts, techniciens et spécialistes dans des domaines aussi variés que les processus de traitement, l'hydraulique, la maintenance, la cartographie. Grâce à l'information, issue d'une multitude de capteurs innovants et Hi-Tech qui suivent votre patrimoine 24h/24, votre service de l'eau devient intelligent et interactif.

Des experts métiers permettent de garantir une gestion optimale de vos installations et mettent leurs compétences à votre service en intégrant les enjeux spécifiques à votre territoire.

Des spécialistes traitent, analysent et véhiculent en temps réel des milliers de données, directement issues du terrain, en vue d'en assurer la traçabilité et l'analyse pour vous accompagner au mieux dans la maîtrise de la politique de l'eau de votre territoire.

Le CPO, garant d'une liaison permanente entre experts, ordonnanceurs et équipes de terrain, permet de suivre en temps réel et d'analyser les éléments du réseau grâce aux remontées d'information des différents capteurs.

Le CPO met à votre disposition le meilleur de la technologie en vous faisant bénéficier des dernières avancées en matière de R&D et d'innovation.

Cette organisation et notre stratégie nous permettent de proposer un service adapté aux besoins spécifiques de chaque collectivité pour répondre aux exigences des territoires en offrant à tous l'excellence d'une même qualité de service à un prix maîtrisé.

NOTRE CPO EST LE DISPOSITIF CENTRALISE DE SUPERVISION ET DE PILOTAGE EN TEMPS REEL DE L'EXPLOITATION





PURE INNOVATION : NOS SOLUTIONS AU SERVICE DE L'EAU

Les exigences de l'arrêté du 21 juillet 2015 entrent en vigueur progressivement. SAUR MARTINIQUE prépare déjà la prochaine échéance : la mise en place du diagnostic permanent des systèmes $\geq 10\ 000$ eqH avant le 31/12/2020.



SAUR MARTINIQUE dispose d'outils de fond (SIG, GMAO et supervision) afin de vous garantir un diagnostic permanent complet accompagné d'indicateurs de performance pertinents, et de vous assurer un programme d'exploitation optimal, travaillant dans une boucle d'amélioration continue.

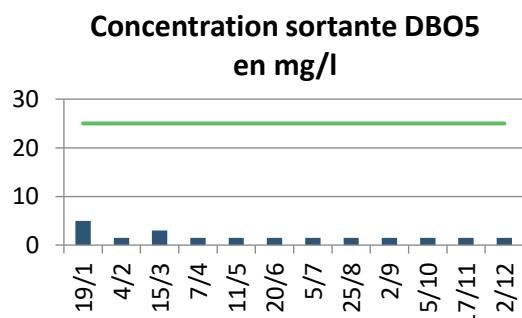
Nous continuons à vous accompagner dans vos enjeux d'aujourd'hui : protection du milieu naturel, surveillance des installations, sécurisation du fonctionnement et pérennisation du patrimoine, ainsi que de vous conseiller sur les enjeux de demain, notamment la transition énergétique.

Grâce à son organisation et ses nouveaux outils, **SAUR MARTINIQUE améliore durablement sa performance opérationnelle pour préserver votre milieu naturel.**

ASSURER LA CONFORMITE REGLEMENTAIRE

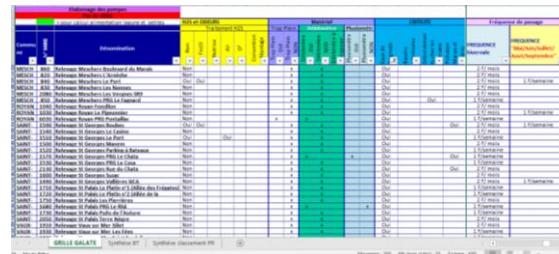
L'autosurveillance mise en place sur nos systèmes d'assainissement (collecte et traitement) permet un suivi régulier des performances des installations, en détectant toute dérive.

L'évaluation de la conformité règlementaire est faite au fil de l'eau, avec un reporting adapté.



PROTEGER LE MILIEU NATUREL

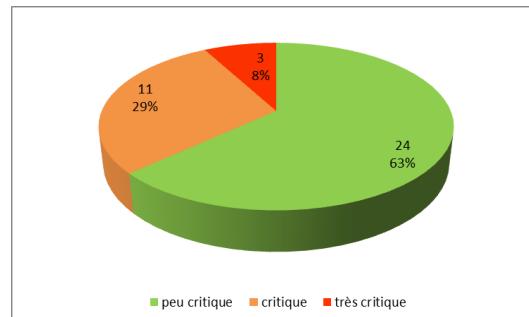
GALATE, outil SAUR MARTINIQUE par excellence, permet l'analyse multicritères de sensibilité des postes de pompage.



Couplé avec notre stratégie d'exploitation et nos outils de gestion des points de rejet, **GALATE II** vous permet en plus de minimiser le risque et l'impact d'éventuels déversements vers le milieu naturel.

SECURISER LE FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS

L'arrêté du 21/07/2015 renforce les exigences de sécurisation des installations, notamment en imposant la réalisation d'analyses de risques de défaillance : SAUR MARTINIQUE vous accompagne en proposant des analyses de risques, assorties de plans d'actions permettant d'améliorer la fiabilité et la sécurité de vos installations.



Pour les réseaux, les propositions d'études de **GESTION DYNAMIQUE DES POSTES** permettent de limiter les risques de débordement et améliorer l'écoulement y compris par temps de pluie



PERENNISER VOTRE PATRIMOINE

L'INNOVATION « SEWERBATT » permet, à l'aide d'une petite sonde acoustique de réaliser un pré-diagnostic rapide de vos réseaux d'assainissement.



Couplé avec notre démarche complète de diagnostic permanent et notre outil REZO+ PATRIMOINE, SAUR MARTINIQUE vous propose une panoplie complète de solutions pour la gestion de votre patrimoine réseau.

PURE INNOVATION : NOS SOLUTIONS AU SERVICE DE L'EAU



Le meilleur de la technologie et de l'innovation pour répondre aux grands enjeux de l'eau des collectivités et des industriels.

TRANSITION ENERGETIQUE

PRODUIRE DE L'ENERGIE VERTE : R&D

Les procédés de la R&D de SAUR MARTINIQUE :

La méthanisation permet de développer de l'énergie à partir de la digestion des boues de station d'épuration et de déchets organiques périurbains.



REUTILISATION DES EAUX USEES TRAITEES

REUTILISER LES EAUX EN SORTIE DE STATION D'EPURATION POUR UN USAGE AGRICOLE OU INDUSTRIEL

Saur exploite les installations de production d'eau épurée pour arroser les cultures de pomme de terre sur Noirmoutier et l'Île de Ré ou pour l'arrosage de golfs.



Par ailleurs, Saur développe de nombreux projets de R&D sur la REUT avec des partenaires industriels et universitaires (REEBiiM, NOWMMA).



LE PARCOURS DE L'INNOVATION

Le développement de technologies intelligentes dans le domaine de l'eau est un axe clé de notre politique d'innovation.

Afin de relever les défis d'aujourd'hui et de demain - gestion de la ressource, suivi de la qualité de l'eau, maîtrise de la consommation, performance des réseaux... nous améliorons durablement notre performance opérationnelle sur tous les territoires en expérimentant en permanence des innovations développées par notre R&D ou détectées via des partenariats avec des start-up, écoles, incubateurs ou labs.

UNE EXPÉRIMENTATION DES INNOVATIONS EN MODE AGILE

Ces "solutions au service de l'eau" implémentent en permanence les 8 centres de pilotage opérationnels de Saur qui s'enrichissent jour après jour de nouvelles fonctionnalités permettant une prise en compte toujours plus précise et réactive des besoins propres à chaque territoire.

1. Identification des projets d'innovation en lien avec les grands enjeux de l'eau
2. Expérimentation au travers d'études qualitatives et tests sur le terrain, connectés au CPO
3. Transformation des projets à valeur ajoutée et généralisation dans nos exploitations

150 projets identifiés d'innovations au service de l'eau

30 tests pilotes ou POC en cours

Plus de 150 start-up analysées





LES REPRESENTANTS DU CONTRAT

La collectivité

Nom de la collectivité : Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique (CAPNM)
Le Maire ou Président : Monsieur Bruno Nestor AZEROT
Le directeur de l'eau et de l'assainissement : Monsieur Marc-Michel DEAU

Siège : 39, Lotissement La Marie - 97225 Le Marigot
Téléphone : 05.96. 53.53.72
Télécopie : 05.96. 53.62.97
e-mail : marc-michel.deau@capnordmartinique.fr



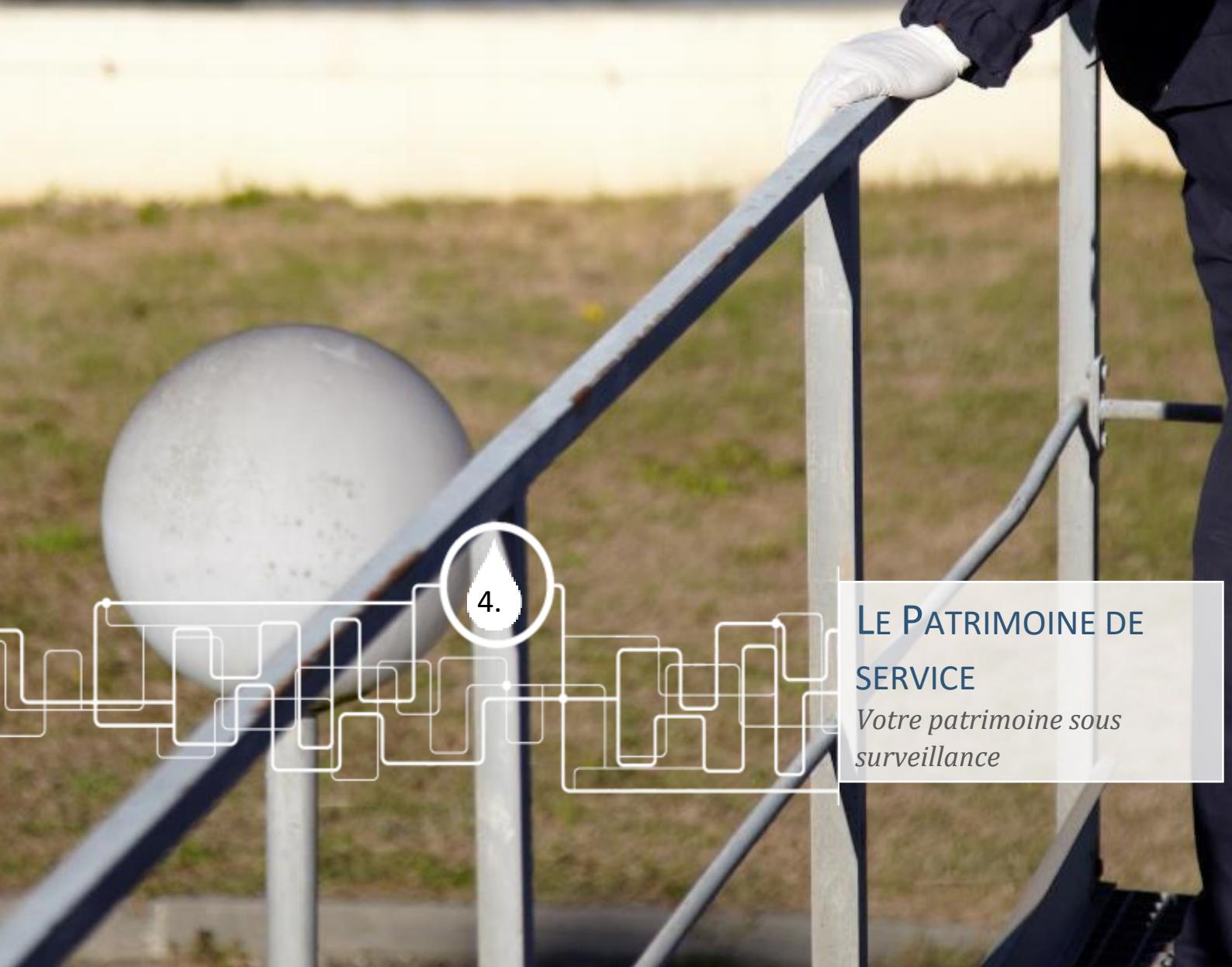
Les collectivités adhérentes

Nom de la commune	N° téléphone Mairie
AJOUPA BOUILLON	05.96.53.32.22
BASSE POINTE	05.96.78.50.44
GRAND RIVIERE	05.96.55.77.77
GROS MORNE	05.96.67.50.11
LORRAIN	05.96.53.44.22
MACOUBA	05.96.78.53.68
MARIGOT	05.96.53.50.09
SAINTE MARIE	05.96.69.30.06
TRINITE	05.96.58.20.12

Le déléataire SAUR

Directeur Régional	Nicolas TOUZET
Chef d'Agence Martinique	José MIRE
Adresse :	21 Lotissement les Eaux Vives - Quartier mansarde 97 231 LE ROBERT
Téléphone :	0596 69 59 18
E-mail :	nicolas.touzet@saur.com jose.mire@saur.com





LE PATRIMOINE DE
SERVICE
*Votre patrimoine sous
surveillance*



VOTRE PATRIMOINE

Synthèse de votre patrimoine

Poste(s) de relevage	55
Linéaire de conduites (KmL)	140.996



PEHD	1%
Pvc	44%
PVC CR8	0%



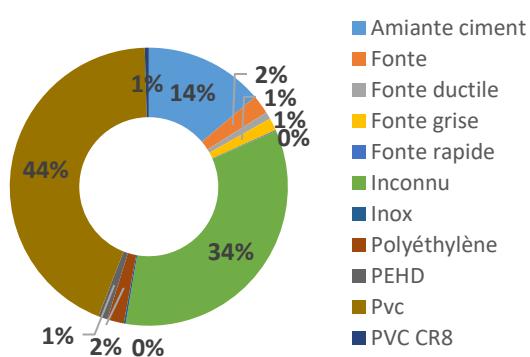
LE RESEAU

Le réseau de collecte des eaux usées se compose de conduites à écoulement gravitaire et de conduites de refoulement.

En 2020, le linéaire de canalisations est de - km.

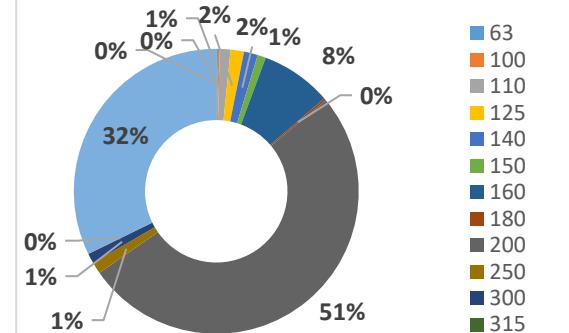
Répartition par matériau

Répartition par matériau



Matériaux	%
Amiante ciment	14%
Fonte	2%
Fonte ductile	1%
Fonte grise	1%
Fonte rapide	0%
Inconnu	34%
Inox	0%
Polyéthylène	2%

Répartition par diamètre



Étiquettes de lignes	%
63	0.2%
100	0.2%
110	1.2%
125	1.5%
140	1.6%
150	0.9%
160	8.1%
180	0.3%
200	51%
250	1.3%
300	1.1%
315	0.04%
?	32%



BILAN DE L'ACTIVITE DE CETTE ANNEE

Un regard sur notre activité



TEMPS DE FONCTIONNEMENT DES POSTES DE REFOULEMENT

		Trimestre 1 (janv-mars 2020)		Trimestre 2 (avril-juin2020)		Trimestre 3 (juil-sept 2020)		Trimestre 4 (oct-déc 2020)	
Nom	communes	temps de fonctionnement (H)	nb pompes en fonctionnement	temps de fonctionnement (H)	nb pompes en fonctionnement	temps de fonctionnement (H)	nb pompes en fonctionnement	temps de fonctionnement (H)	nb pompes en fonctionnement
PR LA MAIRIE	Bellefontaine	P1:31237 P2:1396	2	P1:115 P2:2014	2	P1:583 P2:466	2	P1:612 P2:611	2
PR Cheval blanc	Bellefontaine	P1:0 P2:83	1	P1:6 P2:138	2	P1:42 P2:72	2	P1:63 P2:109	2
PR FOND CAPOT	Bellefontaine	P1:0 P2:0	0	P1:0 P2:0	2	P1:188 P2:1	2	P1:515 P2:0	1
PR Fond Boucher*	Bellefontaine	P1:578 P2:0	1	P1:628 P2:0	1	P1:952 P2:0	1	P1:640 P2:0	1
PR RN2*	Bellefontaine	P1:0 P2:873	1	P1:0 P2:1970	1	P1:0 P2:2140	1	P1:0 P2:1519	1
PR FROMAGER	Carbet	P1:47 P2:0	1	P1:59 P2:2	2	P1:55 P2:0	1	P1:40 P2:-500	2
PR MARCHE	Carbet	P1:0 P2:332	1	P1:1 P2:614	2	P1:1 P2:146	2	P1:145 P2:312	2
PR DISPENSAIRE	Carbet	P1:298 P2:264	2	P1:340 P2:331	2	P1:376 P2:248	2	P1:94 P2:518	2
PR COIN	Carbet	P1:151 P2:278	2	P1:112 P2:217	2	P1:316 P2:110	2	P1:403 P2:29	2
PR PORT	Case Pilote	P1:192 P2:0	1	P1:467 P2:0	1	P1:353 P2:40	2	P1:489 P2:0	1



		Trimestre 1 (jan-mars 2020)		Trimestre 2 (avril-juin 2020)		Trimestre 3 (juil-sept 2020)		Trimestre 4 (oct-déc 2020)	
Nom	Ville	temps de fonctionnement (H)	nb pompes en fonctionnement	temps de fonctionnement (H)	nb pompes en fonctionnement	temps de fonctionnement (H)	nb pompes en fonctionnement	temps de fonctionnement (H)	nb pompes en fonctionnement
PR AUTRE BORD	Case Pilote	P1: 761 P2: 239	2	P1: 1428 P2: 169	2	P1: 1562 P2: 1640	2	P1: 1378 P2: 1795	2
PR PETIT FOURNEAU	Case Pilote	P1: 70 P2: 133	2	P1: 172 P2: 302	2	P1: 122 P2: 454	2	P1: 256 P2: 466	2
PR PRINCIPAL	Prêcheur	P1: 0 P2: 46	1	P1: 0 P2: 193	1	P1: 0 P2: 331	1	P1: 0 P2: 253	1
PR BELLEVILLE	Prêcheur	P1: 112 P2: 108	2	P1: 35 P2: 27	2	P1: 95 P2: 62	2	P1: 109 P2: 63	2
PR BOURG ST PIERRE	Saint Pierre	P1: 125 P2: 1266	2	P1: 13 P2: 1394	2	P1: 163 P2: 1788	2	P1: 248 P2: 1734	2
PR ROXELANE	Saint Pierre	P1: 698 P2: 86	2	P1: 84 P2: 112	2	P1: 76 P2: 176	2	P1: 195 P2: 414	2
PR GALERE	Saint Pierre	P1: 799 P2: 0	1	P1: 755 P2: 150	2	P1: 54 P2: 249	2	P1: 46 P2: 945	2
PR MESPONT 1	Morne Rouge	P1: 25396 P2: 0	1	P1: 295 P2: 0	1	P1: 1074 P2: 0	1	P1: 725 P2: 0	1
PR MESPONT 2	Morne Rouge	P1: 962 P2: 322	2	P1: 88 P2: 13	2	P1: 134 P2: 66	2	P1: 176 P2: 30	2



		Trimestre 1 (jan-mars 2020)		Trimestre 2 (avril-juin 2020)		Trimestre 3 (juil-sept 2020)		Trimestre 4 (oct-déc 2020)	
Nom	Ville	temps de fonctionnement (H)	nb pompes en fonctionnement	temps de fonctionnement (H)	nb pompes en fonctionnement	temps de fonctionnement (H)	nb pompes en fonctionnement	temps de fonctionnement (H)	nb pompes en fonctionnement
PR Falaise	Ajoupa bouillon	P1 : 0 P2 : 206	1	P1 : 6 P2 : 237	2	P1 : 506 P2 : 229	2	P1 : 151 P2 : 197	2
PR Grenade	Ajoupa bouillon	P1 : 0 P2 : 9	1	P1 : 0 P2 : 14	1	P1 : 4 P2 : 8	2	P1 : 7 P2 : 72	2
PR Fond du Bourg	Basse pointe	P1 : 46 P2 : 22	2	P1 : 94 P2 : 70	2	P1 : 94 P2 : 82	2	P1 : 0 P2 : 0	0
PR Haut du Morne	Basse pointe	P1 : 89 P2 : 68	2	P1 : 174 P2 : 170	2	P1 : 458 P2 : 171	2	P1 : 128 P2 : 58	2
PR La Poste	Basse pointe	P1 : 1079 P2 : 1079	2	P1 : 18471 P2 : -14108	2	P1 : 1339 P2 : 1489	2	P1 : 155 P2 : 491	2
PR Stade	Basse pointe	P1 : 13 P2 : 11	2	P1 : 48 P2 : 36	2	P1 : 58 P2 : 57	2	P1 : 63 P2 : 70	2
PR Tapis Vert	Basse pointe	P1 : 41 P2 : 200	2	P1 : 126 P2 : 147	2	P1 : 157 P2 : 176	2	P1 : 179 P2 : 201	2
Pr Place Résistance	Grand riviere	P1 : 9 P2 : 9	2	P1 : 22 P2 : 22	2	P1 : 39 P2 : 38	2	P1 : 45 P2 : 45	2
PR Menniviers	Gros-morne	P1 : 0 P2 : 65	1	P1 : 16 P2 : 248	2	P1 : 73 P2 : -57	2	P1 : 91 P2 : 115	2
PR Bois Lézard	Gros-morne	P1 : 52 P2 : 65	2	P1 : 0 P2 : 122	1	P1 : 0 P2 : 99	1	P1 : 300 P2 : 176	2
PR Cayali 1	Lorrain	P1 : 0 P2 : 122	1	P1 : 0 P2 : 71	1	P1 : 137 P2 : 63	2	P1 : 8 P2 : 158	2
PR Cayali 2	Lorrain	P1 : 73 P2 : 0	1	P1 : 57 P2 : 36	2	P1 : 22 P2 : 18	2	P1 : 79 P2 : 38	2
PR Fond Massacre	Lorrain	P1 : 0 P2 : 118	1	P1 : 129 P2 : 160	2	P1 : 109 P2 : 152	2	P1 : 161 P2 : 197	2
PR Pavillon	Lorrain	P1 : 780 P2 : 376	2	P1 : 1514 P2 : 20	2	P1 : 1541 P2 : 0	1	P1 : 0 P2 : 1945	1
PR Lessade	Lorrain	P1 : 0 P2 : 211	1	P1 : 0 P2 : 618	1	P1 : 0 P2 : -45	1	P1 : 0 P2 : 656	1
PR Séguineau	Lorrain	P1 : 136 P2 : 167	2	P1 : 136 P2 : 167	2	P1 : 111 P2 : 156	2	P1 : 491 P2 : 0	1
PR Prébourg	Lorrain	P1 : -161.69 P2 :	1	P1 : 13,86 P2 :	1	P1 : 61,59 P2 :	1	P1 : 545,07 P2 :	1
PR Vallon	Lorrain	P1 : 48 P2 : 45	2	P1 : 29 P2 : 31	2	P1 : 49 P2 : 47	2	P1 : 119 P2 : 112	2



		Trimestre 1 (jan-mars 2020)		Trimestre 2 (avril-juin 2020)		Trimestre 3 (juil-sept 2020)		Trimestre 4 (oct-déc 2020)	
Nom	Ville	temps de fonctionnement (H)	nb pompes en fonctionnement	temps de fonctionnement (H)	nb pompes en fonctionnement	temps de fonctionnement (H)	nb pompes en fonctionnement	temps de fonctionnement (H)	nb pompes en fonctionnement
PR Terre Patate	Macouba	P1 : -12221 P2 : -21279	2	P1 : 13223 P2 : 21279	2	P1 : 659 P2 : 546	2	P1 : 517 P2 : 520	2
PR HLM	Macouba	P1 : -6311 P2 : -3970	2	P1 : 6464 P2 : 3977	2	P1 : 57 P2 : 33	2	P1 : 72 P2 : 42	2
PR Bas du Bourg	Marigot	P1 : 246 P2 : 0	1	P1 : 273 P2 : 0	1	P1 : 286 P2 : 214	2	P1 : 271 P2 : 452	2
PR Fond d' Or	Marigot	P1 : 146 P2 : 0	1	P1 : -436 P2 : 0	1	P1 : 781 P2 : 20	2	P1 : 263 P2 : 162	2
PR La Pointe	Marigot	P1 : 0 P2 : 175	1	P1 : 19 P2 : 198	2	P1 : 54 P2 : 119	2	P1 : 68 P2 : 214	2
PR Baignoire	Marigot	P1 : 21 P2 : 23	2	P1 : 52 P2 : 53	2	P1 : 47 P2 : 54	2	P1 : 126 P2 : 147	2
PR Abattoir	Sainte marie	P1 : 322 P2 : 351	2	P1 : 290 P2 : 282	2	P1 : 314 P2 : 464	2	P1 : 749 P2 : 671	2
PR Bourg Ste Marie	Sainte marie	P1 : 129 P2 : 0 P3 :	1	P1 : 345 P2 : 0 P3 : 9	2	P1 : 175 P2 : 0 P3 : 268	2	P1 : 71 P2 : 0 P3 : 757	2
PR Cité Union	Sainte marie	P1 : 210 P2 : 484	2	P1 : -12377 P2 : -11956	2	P1 : 12563 P2 : 12241	2	P1 : 498 P2 : 904	2
PR Gendarmerie	Sainte marie	P1 : 59 P2 : 195	2	P1 : 108 P2 : 1	2	P1 : 96 P2 : 97	2	P1 : 374 P2 : 188	2
PR Reculée	Sainte marie	P1 : 81 P2 : 0	1	P1 : 106 P2 : 0	1	P1 : 92 P2 : 84	2	P1 : 85 P2 : 0	1
PR Rue Schoelcher	Sainte marie	P1 : 146 P2 : 0	1	P1 : 194 P2 : 1	2	P1 : 164 P2 : 168	2	P1 : 402 P2 : 274	2
PR Tannerie	Sainte marie	P1 : 0 P2 : 22	1	P1 : 2 P2 : 24	2	P1 : 15 P2 : 30	2	P1 : 13 P2 : 27	2
PR Vaton	Sainte marie	P1 : 129 P2 : 13	2	P1 : 168 P2 : 7	2	P1 : 514 P2 : 6	2	P1 : 411 P2 : 1284	2
PR Bon Air	Sainte marie	P1 : 117 P2 : 88	2	P1 : 132 P2 : 116	2	P1 : 137 P2 : 112	2	P1 : 114 P2 : 107	2
PR D. Jox	Sainte marie	P1 : 106 P2 : 111	2	P1 : 284 P2 : 264	2	P1 : 368 P2 : 351	2	P1 : 834 P2 : 791	2

LES CONSOMMATIONS ELECTRIQUES

Le tableau ci-après présente les consommations d'énergie sur l'ensemble du contrat au cours de l'exercice (les consommations présentées ci-après sont basées sur la facturation du distributeur d'énergie) :

	2019	2020
Consommation en KWh	491 487	531 621



LES INTERVENTIONS REALISEES

*Préserver et moderniser
votre patrimoine*



LES INTERVENTIONS D'EXPLOITATION

Les opérations d'hydrocurage du réseau

Afin d'assurer la continuité de l'écoulement des effluents, d'anticiper et d'éviter les désobstructions d'urgence, SAUR MARTINIQUE assure des campagnes préventives d'hydrocurage des canalisations et ouvrages annexes (avaloirs, postes etc).

Les passages caméra

Il s'agit des opérations d'inspection télévisée des réseaux d'assainissement. Elles se font après curage au moyen d'un robot équipé d'une caméra vidéo. Elles permettent de contrôler l'état du réseau et d'y déceler divers désordres (racines, casse circulaire, ovalisation, branchement pénétrant, problème de joint, contre pentes, etc.). Ces désordres peuvent être à l'origine de problèmes de bouchage, d'eaux parasites etc.

	2020
Passage caméra (ml)	2
Nombre de débouchage	86
Hydrocurage sur réseau/branchements (ml)	9 437
Nettoyage postes de relevage (nombre)	307



Les casses sur conduites et sur branchements

	2019	2020
Casses sur conduites (nombre)	10	2

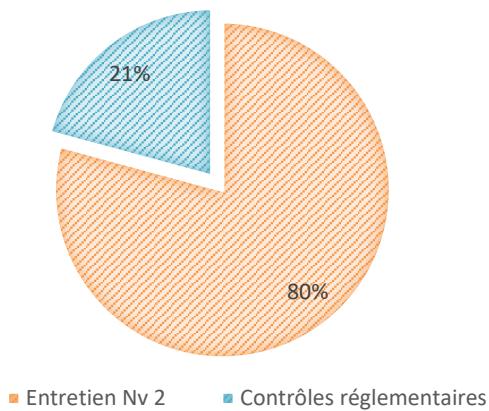




LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE

Il s'agit des opérations de maintenance permettant de maintenir ou de rétablir un groupe fonctionnel, équipement, matériel, dans un état donné ou de lui restituer des caractéristiques de fonctionnement spécifiées.

	2019	2020
Entretien niveau 2	463	159
Contrôles réglementaires	97	41



Entretien niveau 1 : désigne les opérations de maintenance préventive et / ou corrective **simples** (réglages, remplacement de consommables, graissages)

Entretien niveau 2 : désigne les opérations de maintenance préventive et / ou corrective de **complexité moyenne** (rénovation, réparations importantes réalisées en ateliers spécialisés, remplacement d'équipements ou sous équipements).

Pour mieux comprendre :

Ces interventions peuvent être soit de nature :

- Curative : opération faisant suite à un dysfonctionnement ou à une panne
- Préventives : opération réalisée lors du fonctionnement normal d'un équipement afin d'assurer la continuité de ses caractéristiques de marche et d'éviter l'occurrence d'une panne.

Type	2019	2020
Curatif	321	155
Préventif	142	4

Contrôles réglementaires : ils permettent de vérifier la conformité des installations ci-dessous afin de garantir la sécurité du personnel :

- Installations électriques
- Systèmes de levage
- Ballons anti-béliers



Contrôles métrologiques : ils permettent de vérifier la justesse des appareils de mesures (débitmètres, préleveurs entrée / sortie STEP, échelles de mesure hauteurs ...) afin d'assurer et contrôler la fiabilité des données récoltées.



**LES PROPOSITIONS
D'AMELIORATION**
*Améliorer votre
patrimoine, une priorité*



LES PROPOSITIONS D'AMELIORATION

- Remplacer les pompes submersibles du **PR Crochemort** par un pompage en ligne pour éliminer les odeurs qui sont préjudiciables en raison de la proximité des habitations et pour limiter les interventions en raison de l'accès difficile accès impossible des hydrocureurs pour le curage du réseau le fond du poste est percé.
- Proposition d'amélioration **PR Prébourg** (Lorrain) : Le regard d'accès aux vannes et clapet est exigu. Il est difficile de faire la maintenance des équipements. Il faut revoir la conception.
- **PR Pavillon** : prévoir la rehausse du trop-plein. Le trop-plein actuel est bouché car il tombe en dessous de la ravine. Puissance EDF insuffisante pour faire fonctionner le poste à 2 pompes.
- **PR La Poste** (BASSE-POINTE) : **tampon** près du snack Louison cassé : à renouveler
- **PR Mespong 1** : Un agrandissement du poste avec redimensionnement des pompes est souhaitable. En effet, ce poste est souvent en débordement aux heures de pointe. A l'origine, il n'était prévu que pour les HLM et les quelques pavillons qui l'entourent. Le lotissement « MESPONG » s'est étendu, et aujourd'hui ce poste reçoit également les eaux usées du poste de MESPONG 2. Il est donc urgent de revoir son dimensionnement. Suite à de nombreuses casses sur le refoulement de ce poste, il conviendrait de mettre en place un ballon antibélier afin de palier au coup de bélier
- **PR Cheval blanc** (Bellefontaine) : revoir le dimensionnement, le faible marnage ne permet pas d'assurer le bon fonctionnement des pompes. Mise en observation du réseau de refoulement afin de déterminer une fréquence de curage.
- **PR du Bourg de Bellefontaine (PR Mairie)** le trop plein se fait au niveau d'un regard situé sous le marché. Il serait souhaitable de créer un véritable trop plein sur le système de collecte (emplacement à définir en fonction du point le bas du réseau) avec système de comptage de l'effluents by passes
- **PR de Fond Boucher** : mise en service non finalisée
- **PR Fond Capot** : l'exutoire est sous dimensionné : en cas de dysfonctionnement les effluents se déversent chez un riverain.
- **PR Coin** : Ce poste est équipé d'un trop plein sans système de comptage des effluents by passés ; toutefois l'exutoire est sous dimensionné et des débordements au niveau du restaurant l'Imprévu ont été constatés.
- **PR Dispensaire** : une quantité importante d'eaux parasites arrivant dans le réseau des quartiers Morne Savane et Route des Pitons provoque des dysfonctionnements fréquents. D'après les premiers éléments de notre enquête, une grande quantité d'eaux parasites proviendrait du quartier Morne savane. La canalisation de trop plein, existante sur ce poste n'était pas équipée de système de comptage des effluents by passés.
- **PR Autre bord (case Pilote)** : infiltration d'eaux parasites (eau de mer) au niveau de la bâche du poste, il conviendrait de réaliser un chemisage sur les parois de la bâche. Remplacer le tampon (France Telecom trop lourd) risque manipulation
- **PR Port (Case Pilote)** : Absence de barres de guidage- dimensionnement trou d'hommes non conforme
- Rehausser les **regards** d'eaux usées **du bord de mer du bourg de la commune du Lorrain**.
- Un tronçon du **réseau de Chazeaux** doit être renouvelé sur 50 ml. En effet la partie du réseau en amiante ciment arrivant à la station est fragilisée par de nombreuses réparations.
- **PR Petit Fourneau à Case-Pilote** : Remplacement du manchon DN 80 sur le refoulement de la pompe 2. Réparation ou remplacement de la pompe 1.
- **PR Bourg à Saint-Pierre** : Prévoir un panier de dégrillage.



- **PR Séguineau au Lorrain** : Remplacement provisoire de l'électropompe par une autre issue du PR La Pointe au Marigot. Electropompe à renouveler. Etanchéité du réseau EU de SEGUINEAU à expertiser afin de remédier à la quantité d'eaux parasites.
- **PR RN2 Bellefontaine** : Prévoir l'installation d'une pompe vide cave en urgence. Prévoir une vanne manuelle pour l'amorçage de la pompe.
- **8 Rue des Pervenches – Lotissement les Florales au Carbet** : Sensibiliser les abonnés concernant les déchets jetés dans le réseau eau usée.
- **Lotissement Chazeau B au Morne-Rouge** : Prévoir une campagne de vérification de l'étanchéité de l'ouvrage.



Evolution générale des ouvrages incluant le rapport général de vétusté

Service	Commune	Site	Priorité	risque	Lignes de vie	Gardes de corps	Portillon	Grillage / clôture	Barreaux antichute caillebotis	Echelle/escalier	Autres observations
ASS	AJOUPA BOUILLON	PR Cité Grenade		Chute			X	X	X		Grille anti chute
ASS	BASSE POINTE	PR Tapis vert		Intrusion			X	X	Caillebotis sur le canal trop plein		
				Chute							
ASS	BASSE POINTE	PR La Poste		Chute				X	X		Revoir aménagement accès
ASS	BASSE POINTE	PR Haut du Morne		Chute					X		Sous les 2 tampons fonte
ASS	BASSE POINTE	PR Stade		Chute					X		Sous les 2 tampons fonte
ASS	BASSE POINTE	DIP		Chute				X	X	X	Anti chute oxydé
ASS	GRAND RIVIERE	PR Bourg		Chute							Ok
ASS	SAINTE MARIE	PR Reculée		Chute				X	X		
ASS	GROS MORNE	PR Meniviers		Chute					X		
ASS	LORRAIN	PR Pavillon		Chute							Escalier rampe à faire
				Intrusion			X	X	X	X	Trappe à changer
											Système de levage
											Béton HS
ASS	LORRAIN	PR Lesade		Chute		X	X	X	X	X	
ASS	LORRAIN	PR Fond Massacre		Chute					X		Problème d'accès pour les camions hydrocureurs
ASS	LORRAIN	PR Séguineau		Chute					X		Mur à reprendre



ASS	LORRAIN	PR Cayali 1 et 2		Intrusion			X	X	X		1 : barreaux +clôture + portillon
											2: barreaux antichute
ASS	MACOUBA	PR HLM		Chute					X		
ASS	MARIGOT	PR Bourg		Chute			X	X	* barreaux antichute au niveau fosse		
				Intrusion							
ASS	MARIGOT	PR Fond d'or		Chute					X		
ASS	MARIGOT	PR La Pointe		Chute				X	X		
ASS	SAINTE MARIE	PR Gendarmerie		Chute			X	X	X		* trappe de visite
											* passerelle pour accès au poste
ASS	SAINTE MARIE	PR Rue Schoelcher		Chute			X	X	X		
				Intrusion							
ASS	SAINTE MARIE	PR Abattoir		Chute			X	X	X		
				Intrusion							
ASS	SAINTE MARIE	PR Union		Chute			X	X	X		
				Intrusion							
ASS	SAINTE MARIE	PR bourg						X	X		
ASS	SAINTE MARIE	PR Tannerie		Chute			X	X	X	X	Prévoir des marches et palier accès
				Intrusion							
ASS	MORNE ROUGE	PR MESPONT 1		Chute					x		Capot polyester
ASS	BELLE FONTAINE	PR Cheval blanc		Chute				X	x		



ASS	BELLE FONTAINE	PR Mairie		Chute et blessure					X		Tampons France TELCOM trop lourds
ASS	Carbet	PR Dispensaire		Intrusion			X	X			Passage des écoles
ASS	Carbet	PR Fromager		Chute				X	X		Accès poste et AE
ASS	Case Pilote	PR Petit Fourneau		Chute					X		
ASS	St Pierre	Poste du Bourg		Chute				X	X		Les piétons circulent sur les capots du poste qui ne sont pas prévus pour supporter des passages de charges
ASS	St Pierre	GALERE		Chute							Limitation par marquage au sol
ASS	ST PIERRE	ROXELANE		Chute		X	X				
ASS	Case Pilote	AUTRE BORD		Blessures				X	X		Trappe lourd/ Stationnement Véhicule gênant
ASS	Carbet	PR Le Coin		Intrusion				X			Station riverains / signalisation par des plots bétonns



8.

LE CARE

*Le compte rendu financier
sur l'année d'exercice*



LE CARE

SMDs

07/06/2021

COMpte annuel de résultat de l'exploitation ANNEE 2020

(en application du décret du 14 mars 2005)

GESTION DU SERVICE ASSAINISSEMENT

Région **LES ANTILLES**
Centre **SMDS**
Département **MARTINIQUE**
Collectivité **CAP NORD - EU**

LIBELLE	En milliers d'Euros	Année 2019	Année 2020	Ecart en %
PRODUITS	470,7	483,5	2,7	
Travaux attribués à titre exclusif	3,6			
Produits accessoires	467,0	483,5		
CHARGES	1 014,7	880,4	-13,2	
Personnel	430,4	406,0		
Energie électrique	62,5	88,1		
Produits de traitement	3,0	1,6		
Analyses	14,3	10,8		
Sous-traitance, matières et fournitures	272,9	148,2		
Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles (1)	55,6	28,0		
Autres dépenses d'exploitation	76,8	138,9		
- Télécommunications, poste et télégestion	14,1	10,1		
- Engins et véhicules	51,9	78,3		
- Informatique	-13,4	19,3		
- Assurances	0,0	7,0		
- Locaux	17,2	19,3		
- Divers	7,2	5,0		
Contribution des services centraux et recherche	23,5	24,2		
Charges relatives aux renouvellements	68,4	36,8		
- Pour garantie de continuité du service	68,4	36,8		
Charges relatives investissements du domaine privé	7,2	10,0		
Pertes sur créances irrécouvrables & contentieux			-12,1	
RESULTAT AVANT IMPOT	-544,1	-396,9		27,0
RESULTAT	-544,1	-396,9		27,0

(1) Si Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles : y compris redevance domaniale: département, région, Etat et redevance d'occupation du domaine public de la collectivité

Conforme à la circulaire FP2E du 31/01/2006
Réf: 172-072003 -972001 -02 2020120





ANNEXES



LE PATRIMOINE DE

SERVICE

*Votre patrimoine sous
surveillance*



LES INSTALLATIONS

Les postes de relevage

Commune	Libellé	Capacité nominale	Année de mise en service	Télésurveillance	Groupe électrogène
BASSE-POINTE	Poste de Relèvement de LA POSTE (Basse Pointe)	23 m ³ /h	1993	Oui	Non
BASSE-POINTE	Poste de Relèvement DIP de FOND DU BOURG (Basse Pointe)	45 m ³ /h	1995	Oui	Non
BASSE-POINTE	Poste de Relèvement de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	45 m ³ /h	1991	Oui	Non
BASSE-POINTE	Poste de Relèvement de TAPIS VERT (Basse Pointe)	20 m ³ /h	1993	Oui	Non
BASSE-POINTE	Poste de Relèvement LE STADE (Basse Pointe)	18 m ³ /h	1993	Oui	Non
BELLEFONTAINE	PR Cheval Blanc BELLEFONTAINE	30 m ³ /h	2012	Oui	Non
BELLEFONTAINE	PR Fond-Boucher BELLEFONTAINE	20 m ³ /h	2013	Oui	Non
BELLEFONTAINE	PR Mairie BELLEFONTAINE	36 m ³ /h	2011	Oui	Non
BELLEFONTAINE	PR RN2 (Intermédiaire) BELLEFONTAINE	35 m ³ /h	2013	Oui	Non
CASE-PILOTE	PR Du Port CASE-PILOTE	28 m ³ /h	2008	Oui	Non
CASE-PILOTE	PR L'Autre-Bord CASE-PILOTE	36 m ³ /h	2011	Oui	Non
CASE-PILOTE	PR Petit-Fourneau CASE-PILOTE	36 m ³ /h	2017	Oui	Non
GRAND'RIVIERE	Poste de Relèvement Place de la Résistance (Grand Rivière)	12 m ³ /h	2007	Oui	Non
GROS-MORNE	Poste de Relèvement BOIS-LEZARD (Gros Morne)	10 m ³ /h	2008	Oui	Non
GROS-MORNE	Poste de Relèvement MENNIVIERS (Gros Morne)	4 m ³ /h	2003	Oui	Non
L'AJOUPA-BOUILLON	Poste de Relèvement Lots La FALaise (Ajoupa Bouillon)	10 m ³ /h	2008	Oui	Non
L'AJOUPA-BOUILLON	Poste de Relèvement de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	20 m ³ /h	2005	Oui	Non
LE CARBET	PR Dispensaire CARBET	36 m ³ /h	2011	Oui	Non
LE CARBET	PR du Fromager CARBET	36 m ³ /h	2016	Oui	Non
LE CARBET	PR du Marché CARBET	0 m ³ /h	2011	Oui	Non
LE CARBET	PR Fond-Capot CARBET	7 m ³ /h	2012	Oui	Non
LE CARBET	PR Le Coin CARBET	30 m ³ /h	2012	Oui	Non
LE LORRAIN	Poste de Relèvement Cité VALLON (Lorrain)	6.35 m ³ /h	2006	Oui	Non
LE LORRAIN	Poste de Relèvement de PAVILLON (Lorrain)	48 m ³ /h	1988	Oui	Non
LE LORRAIN	Poste de Relèvement de SEGUINEAU (Lorrain)	17 m ³ /h	1991	Oui	Non
LE LORRAIN	Poste de Relèvement FOND-MASSACRE (Lorrain)	24 m ³ /h	2005	Oui	Non
LE LORRAIN	Poste de Relèvement Lots Cayali 1 (Lorrain)	12 m ³ /h	2007	Oui	Non
LE LORRAIN	Poste de Relèvement lots Cayali 2 (Lorrain)	16 m ³ /h	2007	Oui	Non
LE LORRAIN	Poste de Relèvement PREBOURG (Lorrain)	8 m ³ /h	2011	Non	Non
LE LORRAIN	Poste de Relèvement Ravine LESSADE (Lorrain)	54 m ³ /h	1991	Oui	Non
LE MARIGOT	Poste de Relèvement BAS du BOURG (Marigot)	20 m ³ /h	1985	Oui	Non
LE MARIGOT	Poste de Relèvement de BAIGNOIRE (Marigot)	0 m ³ /h	2014	Non	Non
LE MARIGOT	Poste de Relèvement de FOND D'OR (Marigot)	36 m ³ /h	1986	Oui	Non
LE MARIGOT	Poste de Relèvement LA POINTE (Marigot)	28 m ³ /h	2005	Oui	Non
LE MORNE-ROUGE	PR N° 1 Mesport MORNE-ROUGE	0 m ³ /h	2018	Non	Non



LE MORNE-ROUGE	PR N° 2 Mesport MORNE-ROUGE	0 m ³ /h	2018	Non	Non
LE PRECHEUR	PR Anse Belleville PRECHEUR	10.8 m ³ /h	2016	Non	Non
LE PRECHEUR	PR Bourg PRECHEUR	0 m ³ /h	2018	Non	Non
LE PRECHEUR	PR La Charmeuse PRECHEUR	0 m ³ /h	2018	Non	Non
MACOUBA	Poste de Relèvement HLM (Macouba)	4.71 m ³ /h	2003	Oui	Non
MACOUBA	Poste de Relèvement de TERRE PATATE (Macouba)	13 m ³ /h	2005	Oui	Non
SAINTE-MARIE	Poste de Relèvement ABATTOIR (Ste Marie)	75 m ³ /h	1976	Oui	Non
SAINTE-MARIE	Poste de Relèvement Ancienne GENDARMERIE (Ste Marie)	36 m ³ /h	1980	Oui	Non
SAINTE-MARIE	Poste de Relèvement Ancienne TANNERIE (Ste-Marie)	17 m ³ /h	1997	Oui	Non
SAINTE-MARIE	Poste de Relèvement Bd Désir JOX (SAINTE-MARIE)	0 m ³ /h	2014	Oui	Non
SAINTE-MARIE	Poste de Relèvement BOURG (Sainte - Marie)	100 m ³ /h	2008	Oui	Oui
SAINTE-MARIE	Poste de Relèvement Cité Bon'Air SAINTE-MARIE	5 m ³ /h	2017	Oui	Non
SAINTE-MARIE	Poste de Relèvement de CITE UNION (Ste Marie)	32 m ³ /h	1985	Oui	Non
SAINTE-MARIE	Poste de Relèvement de RECULEE (Ste Marie)	9 m ³ /h	1994	Oui	Non
SAINTE-MARIE	Poste de Relèvement Rue SCHOELCHER (Ste Marie)	61 m ³ /h	1980	Oui	Non
SAINTE-MARIE	Poste de Relèvement Rue des Etages SAINTE-MARIE	0 m ³ /h	2015	Non	Non
SAINTE-MARIE	Poste de Relèvement Rue VATON (Ste Marie)	4.68 m ³ /h	2006	Oui	Non
SAINT-PIERRE	PR Bourg SAINT-PIERRE	20 m ³ /h	2018	Oui	Non
SAINT-PIERRE	PR La Galère SAINT-PIERRE	31 m ³ /h	2017	Oui	Non
SAINT-PIERRE	PR La Roxelane SAINT-PIERRE	16.5 m ³ /h	2018	Oui	Non

LE RESEAU

Le réseau comprend des équipements publics (canalisations et ouvrages annexes) acheminant, de manière gravitaire ou sous pression, les eaux usées issues des habitations jusqu'aux stations de traitement et les eaux pluviales jusqu'au milieu récepteur. Il ne comprend pas les branchements.

Le réseau de collecte des eaux usées se compose de conduites à écoulement gravitaire et de conduites de refoulement. En 2020, le linéaire de canalisations eaux usées (hors pluvial) est de **141 km**.

Répartition par diamètre et matériau

Type Réseau	Matériau	Diamètre (mm)	Longueur (ml)
Eaux usées Gravitaire	Amiante ciment	140	1 767
Eaux usées Gravitaire	Amiante ciment	160	1 359
Eaux usées Gravitaire	Amiante ciment	200	15 474
Eaux usées Gravitaire	Amiante ciment	250	325
Eaux usées Gravitaire	Amiante ciment	300	319
Eaux usées Gravitaire	Fonte	?	357
Eaux usées Gravitaire	Fonte	125	111
Eaux usées Gravitaire	Fonte	150	176
Eaux usées Gravitaire	Fonte	160	244
Eaux usées Gravitaire	Fonte	200	1 481
Eaux usées Gravitaire	Fonte	250	685



Eaux usées Gravitaire	Fonte	?	43
Eaux usées Gravitaire	Fonte ductile	300	1 178
Eaux usées Gravitaire	Fonte grise	200	1 667
Eaux usées Gravitaire	Fonte rapide	?	60
Eaux usées Gravitaire	Fonte rapide	250	95
Eaux usées Gravitaire	Inconnu	?	28 828
Eaux usées Gravitaire	Inconnu	125	1 314
Eaux usées Gravitaire	Inconnu	150	251
Eaux usées Gravitaire	Inconnu	160	665
Eaux usées Gravitaire	Inconnu	200	5 089
Eaux usées Gravitaire	Inconnu	250	52
Eaux usées Gravitaire	Inconnu	300	73
Eaux usées Gravitaire	Inconnu	?	6 453
Eaux usées Gravitaire	Polyéthylène expansé haute densité	110	158
Eaux usées Gravitaire	Polyéthylène expansé haute densité	125	338
Eaux usées Gravitaire	Polyéthylène expansé haute densité	160	683
Eaux usées Gravitaire	Pvc	?	2 313
Eaux usées Gravitaire	Pvc	100	277
Eaux usées Gravitaire	Pvc	110	20
Eaux usées Gravitaire	Pvc	125	63
Eaux usées Gravitaire	Pvc	140	195
Eaux usées Gravitaire	Pvc	150	899
Eaux usées Gravitaire	Pvc	160	5 291
Eaux usées Gravitaire	Pvc	200	44 607
Eaux usées Gravitaire	Pvc	250	612
Eaux usées Gravitaire	Pvc	315	54
Eaux usées Gravitaire	PVC CR8	200	550
Eaux usées Gravitaire	PVC CR8	250	62
Eaux usées Gravitaire	PVC CR8	300	45
Eaux usées Refoulement	Amiante ciment	200	255
Eaux usées Refoulement	Fonte grise	200	381
Eaux usées Refoulement	Inconnu	?	3 107
Eaux usées Refoulement	Inconnu	125	316
Eaux usées Refoulement	Inconnu	200	309
Eaux usées Refoulement	Inconnu	?	1 828
Eaux usées Refoulement	Inox	160	310
Eaux usées Refoulement	Polyéthylène	160	2 464
Eaux usées Refoulement	Polyéthylène	63	278
Eaux usées Refoulement	Polyéthylène expansé haute densité	160	338
Eaux usées Refoulement	Pvc	?	2 434
Eaux usées Refoulement	Pvc	110	1 544
Eaux usées Refoulement	Pvc	140	258
Eaux usées Refoulement	Pvc	180	364
Eaux usées Refoulement	Pvc	200	2 575
		Total	140 996



CONSOMMATION D'ENERGIE

Consommation électrique en kWh	2019	2020
Bâche de mise en charge de Denel (Gros-Morne)	234	245
Poste de Relèvement de LA POSTE (Basse Pointe)	7 922	10 662
Poste de Relèvement DIP de FOND DU BOURG (Basse Pointe)	16 176	27 644
Poste de Relèvement Lots La FALAISE (Ajoupa Bouillon)	10 744	10 130
Poste de Relèvement ABATTOIR (Ste Marie)	13 329	11 646
Poste de Relèvement Ancienne GENDARMERIE (Ste Marie)	2 236	1 858
Poste de Relèvement Ancienne TANNERIE (Ste-Marie)	462	668
Poste de Relèvement BAS du BOURG (Marigot)	12 097	8 248
Poste de Relèvement BOIS-LEZARD (Gros Morne)	1 277	1 352
Poste de Relèvement BOURG (Sainte - Marie)	75 481	60 414
Poste de Relèvement Cité VALLON (Lorrain)	720	726
Poste de Relèvement de BAIGNOIRE (Marigot)	885	876
Poste de Relèvement de CITE UNION (Ste Marie)	4 378	6 288
Poste de Relèvement de FOND D'OR (Marigot)	4 433	4 031
Poste de Relèvement de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	7 124	7 054
Poste de Relèvement de PAVILLON (Lorrain)	34 233	55 280
Poste de Relèvement de SEGUINEAU (Lorrain)	9 292	6 940
Poste de Relèvement de TAPIS VERT (Basse Pointe)	3 197	5 091
Poste de Relèvement de TERRE PATATE (Macouba)	11 931	5 156
Poste de Relèvement FOND-MASSACRE (Lorrain)	8 037	1 089
Poste de Relèvement LA POINTE (Marigot)	1 996	1 972
Poste de Relèvement LE STADE (Basse Pointe)	2 342	3 814
Poste de Relèvement lots Cayali 2 (Lorrain)	721	1 249
Poste de Relèvement MENNIVIERS (Gros Morne)	3 916	- 1 119
Poste de Relèvement Place de la Résistance (Grand Riviere)	434	550
Poste de Relèvement PREBOURG (Lorrain)	- 69	592
Poste de Relèvement Ravine LESSADE (Lorrain)	6 876	1 657
Poste de Relèvement Rue SCHOELCHER (Ste Marie)	7 465	2 030
Poste de Relèvement Rue des Etages SAINTE-MARIE	1 102	927
Poste de Relèvement Rue VATON (Ste Marie)	19 131	4 842
PR Anse Belleville PRECHEUR	8 835	698
PR Bourg SAINT-PIERRE	35 587	36 106
PR Cheval Blanc BELLEFONTAINE	4 712	5 452
PR du Fromager CARBET	5 831	5 517
PR du Marché CARBET	12 173	23 098
PR Du Port CASE-PILOTE	1 421	2 326
PR Fond-Boucher BELLEFONTAINE	46 534	54 828
PR La Charmeuse PRECHEUR	7 402	7 512
PR La Galère SAINT-PIERRE	23 822	27 618
PR L'Autre-Bord CASE-PILOTE	15 229	16 173
PR Le Coin CARBET	18 912	19 151
PR Mairie BELLEFONTAINE	0	22 281
PR N° 1 Mespont MORNE-ROUGE	3 719	4 782
PR Petit-Fourneau CASE-PILOTE	6 107	8 695
PR RN2 (Intermédiaire) BELLEFONTAINE	33 101	55 472
Total	491 487	531 621

Les consommations présentées ci-dessus sont basées sur la facturation du distributeur d'énergie.



**LES INDICATEURS DE
PERFORMANCE**
*Garantir la performance
de votre réseau*

10.



DETAIL DE L'INDICATEUR DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT : P202.2

Libellé	Code SISPEA	Valeur	Note
PARTIE A			
Plan du réseau			
Existence d'un plan du réseau de collecte des eaux usées hors branchements	VP.250	OUI	10
Fréquence de mise à jour au moins annuelle des plans du réseau de collecte des eaux usées hors branchements	VP.251	OUI	5
Total Partie A :			15
PARTIE B			
Inventaire avec mention de la catégorie de l'ouvrage			
Inventaire avec mention de la catégorie de l'ouvrage	VP.238	OUI	10
Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux d'eaux usées à partir d'une procédure formalisée pour les informations relatives aux tronçons de réseaux.	VP.240	OUI	
Informations structurelles	VP.253	62.1%	1
Linéaire de réseau eaux usées avec diamètre / matériau renseigné au 31/12 (excepté les réseaux typés "eaux pluviales")		87 503	
Linéaire de réseau eaux usées au 31/12 (excepté les réseaux typés "eaux pluviales")		140 996	
Connaissance de l'âge des canalisations	VP.255	92.6%	14
Linéaire de réseau eaux usées avec période de pose renseignée au 31/12 (excepté les réseaux typés "eaux pluviales")		130 544	
Linéaire de réseau eaux usées au 31/12 (excepté les réseaux typés "eaux pluviales")		140 996	
Total Partie B :			25
PARTIE C			
Altimétrie des canalisations	VP.256	2.9%	0
Linéaire de réseau eaux usées avec altimétrie renseigné au 31/12		4 138	
Linéaire de réseau eaux usées au 31/12 (excepté les réseaux typés "eaux pluviales")		140 996	
Localisation complète de tous les ouvrages annexes du réseau d'eaux usées	VP.257	OUI	10
Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques	VP.258	OUI	10
Mention du nombre de branchements pour chaque tronçon (entre 2 regards de visite) du réseau eaux usées)	VP.259	NON	0
Localisation et identification complète des interventions et travaux sur le réseau d'eaux usées	VP.260	OUI	10
Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau d'eaux usées et récapitulatif des travaux réalisés à leur suite	VP.261	NON	0
Existence et mise en œuvre d'un plan pluri annuel de travaux	VP.262		10
Existence d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement en eaux usées		OUI	
Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement en eaux usées		OUI	
Total Partie C :			40
VALEUR DE L'INDICE			80



DETAIL DE L'INDICE DE CONNAISSANCE DES REJETS AU MILIEU NATUREL PAR LES RESEAUX DE COLLECTE DES EAUX USEES : P255.3-1

		Valeur	Note
Identification sur plan et visite de terrain pour localiser les points de rejets potentiels aux milieux récepteurs (réseaux de collecte des eaux usées non raccordés, déversoirs d'orage, trop pleins de postes de refoulement...)	VP.158	OUI	20
Évaluation sur carte et sur une base forfaitaire de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel de rejet (population raccordée et charges polluantes des établissements industriels raccordés)	VP.159	NON	0
Réalisation d'enquêtes de terrain pour reconnaître les points de déversement et mise en œuvre de témoins de rejet au milieu pour identifier le moment et l'importance du déversement	VP.160	NON	0
Réalisation de mesures de débit et de pollution sur les points de rejet, suivant les prescriptions définies par l'arrêté du 22 juin 2007 relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées des agglomérations	VP.161	NON	0
Réalisation d'un rapport présentant les dispositions prises pour la surveillance des systèmes de collecte et des stations d'épuration des agglomérations d'assainissement et les résultats en application de l'arrêté du 22 juin 2007 relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées des agglomérations	VP.162	NON	0
Connaissance de la qualité des milieux récepteurs et évaluation de l'impact des rejets sur le milieu récepteur	VP.163	NON	0
<i>Pour les secteurs équipés en réseaux séparatifs ou partiellement séparatifs :</i> Évaluation de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur, les émissaires concernés devant drainer au moins 70 % du territoire desservi en amont, les paramètres observés étant à minima la pollution organique (DCO) et l'azote organique total	VP.164	NON	0
<i>Pour les secteurs équipés en réseaux unitaires ou mixtes :</i> Mise en place d'un suivi de la pluviométrie caractéristique du système d'assainissement et des rejets des principaux déversoirs d'orage	VP.165	NON	0
Note		20	



LES INTERVENTIONS REALISEES

*Préserver et moderniser
votre patrimoine*



LES INTERVENTIONS D'EXPLOITATION

Les opérations d'hydrocurage du réseau

Synthèse de l'hydrocurage préventif réalisé durant l'année :

Commune	Linéaire curé (m)
Basse-Pointe	580
Gros-Morne	100
Le Carbet	420
Le Lorrain	343
Saint-Pierre	485
Total	1928

Détail de l'hydrocurage préventif réalisé durant l'année :

Commune	Date	Adresse	Linéaire curé (m)
Basse-Pointe	30/06/20	23 Rue du Colibri,97218,Basse-Pointe	580
Gros-Morne	16/04/20	27 d Cite Manzel,97213,Gros-Morne	100
Gros-Morne	10/09/20	4 Residence la Bagatelle,97213,Gros-Morne	-
Le Carbet	24/01/20	2 Rue Jude Turiaf,97221,Le Carbet	-
Le Carbet	29/01/20	15 Voie Saint Ange Loriol,97221,Le Carbet	-
Le Carbet	05/02/20	15 Voie Saint Ange Loriol,97221,Le Carbet	-
Le Carbet	28/02/20	15 Voie Saint Ange Loriol,97221,Le Carbet	-
Le Carbet	23/03/20	15 Voie Saint Ange Loriol,97221,Le Carbet	-
Le Carbet	25/03/20	15 Voie Saint Ange Loriol,97221,Le Carbet	-
Le Carbet	06/05/20	15 Voie Saint Ange Loriol,97221,Le Carbet	-
Le Carbet	11/06/20	15 Voie Saint Ange Loriol,97221,Le Carbet	10
Le Carbet	19/06/20	15 Voie Saint Ange Loriol,97221,Le Carbet	30
Le Carbet	27/06/20	15 Voie Saint Ange Loriol,97221,Le Carbet	50
Le Carbet	08/07/20	15 Voie Saint Ange Loriol,97221,Le Carbet	-
Le Carbet	15/07/20	15 Voie Saint Ange Loriol,97221,Le Carbet	-
Le Carbet	09/11/20	3 Lajus Ouest,97221,Le Carbet	330
Le Lorrain	20/02/20	12 Rue General de Gaulle,97214,Le Lorrain	343
Saint-Pierre	23/03/20	262 Rue Victor Hugo,97250,Saint-Pierre	70
Saint-Pierre	27/03/20	262 Rue Victor Hugo,97250,Saint-Pierre	70
Saint-Pierre	29/09/20	24 Rue Gabriel Peri,97250,Saint-Pierre	345

Synthèse de l'hydrocurage ponctuel réseau / branchements réalisé durant l'année :

Commune	Nombre	Type	Linéaire curé (mL)
Basse-Pointe	3	Sur réseau séparatif eaux usées	206
Basse-Pointe	1	Sur réseau unitaire	200
Bellefontaine	2	Sur réseau séparatif eaux usées	40
Case-Pilote	2	-	-
Case-Pilote	1	Sur branchement public	-
Case-Pilote	7	Sur réseau séparatif eaux usées	97
Case-Pilote	1	Sur réseau séparatif pluvial	-
Gros-Morne	1	Sur réseau séparatif eaux usées	-
L'Ajoupa-Bouillon	1	Sur réseau séparatif eaux usées	8
Le Carbet	7	-	-



Commune	Nombre	Type	Linéaire curé (mL)
Le Carbet	5	Sur branchement public	5
Le Carbet	18	Sur réseau séparatif eaux usées	869
Le Carbet	1	Tabouret siphoïde public	1
Le Lorrain	1	Sur réseau séparatif eaux usées	30
Le Morne-Rouge	1	Sur branchement public	10
Le Morne-Rouge	6	Sur réseau séparatif eaux usées	155
Le Morne-Rouge	1	Tabouret siphoïde public	30
Le Précheur	1	Sur réseau séparatif eaux usées	15
Sainte-Marie	1	-	-
Sainte-Marie	11	Sur réseau séparatif eaux usées	949
Sainte-Marie	1	Sur réseau unitaire	300
Saint-Pierre	1	-	-
Saint-Pierre	12	Sur réseau séparatif eaux usées	547
Saint-Pierre	1	Tabouret siphoïde public	120
Total	86		3582

Détail de l'hydrocurage ponctuel réseau / branchements réalisé durant l'année :

Commune	Date	Adresse
Basse-Pointe	22/01/20	19 Rue du Sucrier,97218,Basse-Pointe
Basse-Pointe	28/05/20	1 Rue du Malfini,97218,Basse-Pointe
Basse-Pointe	27/10/20	67 Rue du Fond du Bourg,97218,Basse-Pointe
Basse-Pointe	27/10/20	63 Rue du Docteur Morestin,97218,Basse-Pointe
Bellefontaine	28/08/20	1 Rue du Bateau,97222,Bellefontaine
Bellefontaine	29/12/20	Bellefontaine,97222,Bellefontaine
Case-Pilote	16/01/20	136 Ecart Choiseul,97222,Case-Pilote
Case-Pilote	27/01/20	1055 Avenue Corail,97222,Case-Pilote
Case-Pilote	29/01/20	19 Lotissement Petit Fourneau,97222,Case-Pilote
Case-Pilote	17/02/20	19 Lotissement Petit Fourneau,97222,Case-Pilote
Case-Pilote	13/05/20	1 a Res les Terrasses de Micolo,97222,Case-Pilote
Case-Pilote	06/06/20	210 Residence de Choiseul,97222,Case-Pilote
Case-Pilote	08/06/20	210 Residence de Choiseul,97222,Case-Pilote
Case-Pilote	08/06/20	210 Residence de Choiseul,97222,Case-Pilote
Case-Pilote	26/07/20	46 Allée Calenda,97222,Case-Pilote
Case-Pilote	09/09/20	97205RA00002,Réseau communal de Case-Pilote - 9720010002
Gros-Morne	10/09/20	22 d Chemin Briand de Bois Guibert,97213,Gros-Morne
L'Ajoupa-Bouillon	09/01/20	19 Cite Grenade,97216,L'Ajoupa-Bouillon
Le Carbet	29/01/20	2 Allée du Marlin,97221,Le Carbet
Le Carbet	05/02/20	2 Allée du Marlin,97221,Le Carbet
Le Carbet	09/02/20	2 Rue Jude Turiaf,97221,Le Carbet
Le Carbet	12/02/20	4 Rue des Avirons,97221,Le Carbet
Le Carbet	28/02/20	2 Allée du Marlin,97221,Le Carbet
Le Carbet	04/03/20	2 Allée du Marlin,97221,Le Carbet
Le Carbet	11/03/20	2 Allée du Marlin,97221,Le Carbet
Le Carbet	23/03/20	2 Allée du Marlin,97221,Le Carbet
Le Carbet	25/03/20	2 Allée du Marlin,97221,Le Carbet
Le Carbet	02/04/20	2 Allée du Marlin,97221,Le Carbet
Le Carbet	17/04/20	2 Allée du Marlin,97221,Le Carbet
Le Carbet	01/05/20	2 Allée du Marlin,97221,Le Carbet
Le Carbet	06/05/20	2 Allée du Marlin,97221,Le Carbet



Commune	Date	Adresse
Le Carbet	14/05/20	2 Allée du Marlin,97221,Le Carbet
Le Carbet	20/05/20	2 Allée du Marlin,97221,Le Carbet
Le Carbet	08/06/20	119 Allée des Amandiers,97221,Le Carbet
Le Carbet	11/06/20	2 Allée du Marlin,97221,Le Carbet
Le Carbet	18/06/20	2 Allée du Marlin,97221,Le Carbet
Le Carbet	19/06/20	2 Allée du Marlin,97221,Le Carbet
Le Carbet	27/06/20	2 Allée du Marlin,97221,Le Carbet
Le Carbet	01/07/20	2 Allée du Marlin,97221,Le Carbet
Le Carbet	08/07/20	2 Allée du Marlin,97221,Le Carbet
Le Carbet	15/07/20	2 Allée du Marlin,97221,Le Carbet
Le Carbet	29/07/20	2 Allée du Marlin,97221,Le Carbet
Le Carbet	07/08/20	2 Allée du Marlin,97221,Le Carbet
Le Carbet	12/08/20	2 Allée du Marlin,97221,Le Carbet
Le Carbet	25/08/20	2 Allée du Marlin,97221,Le Carbet
Le Carbet	26/08/20	2 Allée du Marlin,97221,Le Carbet
Le Carbet	02/09/20	2 Allée du Marlin,97221,Le Carbet
Le Carbet	04/11/20	283 Le Coin,97221,Le Carbet
Le Carbet	10/12/20	10 Rue Justin Dormier,97221,Le Carbet
Le Lorrain	06/08/20	48 Voie 9 Cite le Vallon,97214,Le Lorrain
Le Morne-Rouge	13/01/20	41 Cite B Chazeau,97260,Le Morne-Rouge
Le Morne-Rouge	24/01/20	97218RA00002,Réseau communal de Le Morne-Rouge - 9720010002
Le Morne-Rouge	04/03/20	Lotissement Camp Chazeau B,97260,Le Morne-Rouge
Le Morne-Rouge	15/07/20	9 Cite a Chazeau,97260,Le Morne-Rouge
Le Morne-Rouge	15/09/20	238 Bas du Bourg Laserre,97260,Le Morne-Rouge
Le Morne-Rouge	27/10/20	38 Cite a Chazeau,97260,Le Morne-Rouge
Le Morne-Rouge	10/12/20	415 Residence Fond Rose,97260,Le Morne-Rouge
Le Morne-Rouge	11/12/20	30 Cite B Chazeau,97260,Le Morne-Rouge
Le Prêcheur	23/12/20	18 Rue de la Charmeuse,97250,Le Prêcheur
Sainte-Marie	04/02/20	20 Rue des Arawacks,97230,Sainte-Marie
Sainte-Marie	05/03/20	Usine de Sainte Marie,97230,Sainte-Marie
Sainte-Marie	13/03/20	24 Rue Ernest Deproge,97230,Sainte-Marie
Sainte-Marie	12/05/20	2 Allée des Alliés,97230,Sainte-Marie
Sainte-Marie	15/07/20	1 Allée de la Solidarite,97230,Sainte-Marie
Sainte-Marie	24/07/20	1 Allée de la Solidarite,97230,Sainte-Marie
Sainte-Marie	04/08/20	4 Rue Louis Erimee,97230,Sainte-Marie
Sainte-Marie	06/08/20	4889 Route Nationale 8,97230,Sainte-Marie
Sainte-Marie	11/08/20	12 Allée de la Famille,97230,Sainte-Marie
Sainte-Marie	01/09/20	23 Rue du Muguet,97230,Sainte-Marie
Sainte-Marie	04/09/20	1 Allée de la Solidarite,97230,Sainte-Marie
Sainte-Marie	17/11/20	24 Rue Cremieux,97230,Sainte-Marie
Sainte-Marie	03/12/20	12 Allée de la Famille,97230,Sainte-Marie
Saint-Pierre	22/01/20	109 Place Bertin,97250,Saint-Pierre
Saint-Pierre	10/03/20	262 Rue Victor Hugo,97250,Saint-Pierre
Saint-Pierre	27/03/20	17 Rue Clavius Marius,97250,Saint-Pierre
Saint-Pierre	08/06/20	262 Rue Victor Hugo,97250,Saint-Pierre
Saint-Pierre	09/07/20	238 Rue Victor Hugo,97250,Saint-Pierre
Saint-Pierre	13/07/20	262 Rue Victor Hugo,97250,Saint-Pierre
Saint-Pierre	15/07/20	262 Rue Victor Hugo,97250,Saint-Pierre
Saint-Pierre	06/08/20	348 Lotissement Beausejour,97250,Saint-Pierre
Saint-Pierre	06/08/20	245 Rue Dauphine,97250,Saint-Pierre



Commune	Date	Adresse
Saint-Pierre	28/08/20	109 Place Bertin,97250,Saint-Pierre
Saint-Pierre	28/08/20	194 Lotissement les Hauts de Perinelle,97250,Saint-Pierre
Saint-Pierre	18/10/20	2 Rue du Théâtre,97250,Saint-Pierre
Saint-Pierre	25/11/20	89 Rue Gabriel Peri,97250,Saint-Pierre
Saint-Pierre	23/12/20	15 Rue Castelnau,97250,Saint-Pierre

Synthèse des passages caméra réalisés durant l'année :

Commune	Linéaire inspecté (ml)
Saint-Pierre	2

Détail des passages caméra réalisés durant l'année :

Commune	Date	Adresse	Linéaire inspecté (ml)
Saint-Pierre	07/08/20	262 Rue Victor Hugo,97250, Saint-Pierre	2

Synthèse des interventions sur les postes de relevage réalisées durant l'année :

Commune	Nombre
Basse-Pointe	26
Bellefontaine	33
Case-Pilote	14
Grand'Rivière	3
Gros-Morne	24
L' Ajoupa-Bouillon	8
Le Carbet	32
Le Lorrain	27
Le Marigot	20
Le Morne-Rouge	14
Le Prêcheur	12
Macouba	14
Sainte-Marie	43
Saint-Pierre	37
Total	307

Détail des interventions sur les postes de relevage réalisées durant l'année :

Commune	Date	Adresse
Basse-Pointe	09/01/20	Poste de Relèvement de LA POSTE (Basse Pointe)
Basse-Pointe	04/02/20	Poste de Relèvement de TAPIS VERT (Basse Pointe)
Basse-Pointe	11/02/20	Poste de Relèvement de LA POSTE (Basse Pointe)
Basse-Pointe	11/02/20	Poste de Relèvement de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)
Basse-Pointe	11/02/20	Poste de Relèvement LE STADE (Basse Pointe)
Basse-Pointe	19/02/20	Poste de Relèvement de TAPIS VERT (Basse Pointe)
Basse-Pointe	16/03/20	Poste de Relèvement de LA POSTE (Basse Pointe)
Basse-Pointe	08/04/20	Poste de Relèvement de LA POSTE (Basse Pointe)
Basse-Pointe	08/04/20	Poste de Relèvement DIP de FOND DU BOURG (Basse Pointe)
Basse-Pointe	08/04/20	Poste de Relèvement de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)
Basse-Pointe	21/04/20	Poste de Relèvement de LA POSTE (Basse Pointe)
Basse-Pointe	19/05/20	Poste de Relèvement de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)



Commune	Date	Adresse
Basse-Pointe	19/05/20	Poste de Relèvement de LA POSTE (Basse Pointe)
Basse-Pointe	19/05/20	Poste de Relèvement LE STADE (Basse Pointe)
Basse-Pointe	28/05/20	Poste de Relèvement de LA POSTE (Basse Pointe)
Basse-Pointe	11/06/20	Poste de Relèvement de LA POSTE (Basse Pointe)
Basse-Pointe	12/06/20	Poste de Relèvement de TAPIS VERT (Basse Pointe)
Basse-Pointe	27/06/20	Poste de Relèvement de LA POSTE (Basse Pointe)
Basse-Pointe	10/07/20	Poste de Relèvement de LA POSTE (Basse Pointe)
Basse-Pointe	22/07/20	Poste de Relèvement de LA POSTE (Basse Pointe)
Basse-Pointe	13/08/20	Poste de Relèvement de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)
Basse-Pointe	21/08/20	Poste de Relèvement de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)
Basse-Pointe	21/08/20	Poste de Relèvement de TAPIS VERT (Basse Pointe)
Basse-Pointe	08/12/20	Poste de Relèvement de TAPIS VERT (Basse Pointe)
Basse-Pointe	08/12/20	Poste de Relèvement de LA POSTE (Basse Pointe)
Basse-Pointe	09/12/20	Poste de Relèvement de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)
Bellefontaine	09/01/20	PR Fond-Boucher BELLEFONTAINE
Bellefontaine	09/01/20	PR Cheval Blanc BELLEFONTAINE
Bellefontaine	29/01/20	PR Fond-Boucher BELLEFONTAINE
Bellefontaine	12/02/20	PR Fond-Boucher BELLEFONTAINE
Bellefontaine	12/02/20	PR Cheval Blanc BELLEFONTAINE
Bellefontaine	14/02/20	PR Fond-Boucher BELLEFONTAINE
Bellefontaine	28/02/20	PR Fond-Boucher BELLEFONTAINE
Bellefontaine	05/03/20	PR Fond-Boucher BELLEFONTAINE
Bellefontaine	11/03/20	PR Cheval Blanc BELLEFONTAINE
Bellefontaine	11/03/20	PR Mairie BELLEFONTAINE
Bellefontaine	11/03/20	PR Fond-Boucher BELLEFONTAINE
Bellefontaine	25/03/20	PR Fond-Boucher BELLEFONTAINE
Bellefontaine	02/04/20	PR Fond-Boucher BELLEFONTAINE
Bellefontaine	08/04/20	PR Mairie BELLEFONTAINE
Bellefontaine	17/04/20	PR Fond-Boucher BELLEFONTAINE
Bellefontaine	06/05/20	PR Fond-Boucher BELLEFONTAINE
Bellefontaine	13/05/20	PR Fond-Boucher BELLEFONTAINE
Bellefontaine	20/05/20	PR Fond-Boucher BELLEFONTAINE
Bellefontaine	29/05/20	PR Mairie BELLEFONTAINE
Bellefontaine	19/06/20	PR Cheval Blanc BELLEFONTAINE
Bellefontaine	19/06/20	PR Fond-Boucher BELLEFONTAINE
Bellefontaine	02/07/20	PR Fond-Boucher BELLEFONTAINE
Bellefontaine	08/07/20	PR Cheval Blanc BELLEFONTAINE
Bellefontaine	29/07/20	PR RN2 (Intermédiaire) BELLEFONTAINE
Bellefontaine	29/07/20	PR Fond-Boucher BELLEFONTAINE
Bellefontaine	07/08/20	PR Cheval Blanc BELLEFONTAINE
Bellefontaine	13/08/20	PR Mairie BELLEFONTAINE
Bellefontaine	26/08/20	PR Fond-Boucher BELLEFONTAINE
Bellefontaine	07/09/20	PR Fond-Boucher BELLEFONTAINE
Bellefontaine	07/09/20	PR Mairie BELLEFONTAINE
Bellefontaine	25/11/20	PR Cheval Blanc BELLEFONTAINE
Bellefontaine	16/12/20	PR Mairie BELLEFONTAINE
Bellefontaine	30/12/20	PR Cheval Blanc BELLEFONTAINE
Case-Pilote	12/02/20	PR Du Port CASE-PILOTE
Case-Pilote	12/02/20	PR Petit-Fourneau CASE-PILOTE
Case-Pilote	03/03/20	PR L'Autre-Bord CASE-PILOTE



Commune	Date	Adresse
Case-Pilote	11/03/20	PR Du Port CASE-PILOTE
Case-Pilote	11/03/20	PR Petit-Fourneau CASE-PILOTE
Case-Pilote	03/04/20	PR Petit-Fourneau CASE-PILOTE
Case-Pilote	14/05/20	PR L'Autre-Bord CASE-PILOTE
Case-Pilote	27/06/20	PR L'Autre-Bord CASE-PILOTE
Case-Pilote	26/07/20	PR Petit-Fourneau CASE-PILOTE
Case-Pilote	10/08/20	PR Du Port CASE-PILOTE
Case-Pilote	07/09/20	PR Petit-Fourneau CASE-PILOTE
Case-Pilote	12/11/20	PR L'Autre-Bord CASE-PILOTE
Case-Pilote	11/12/20	PR L'Autre-Bord CASE-PILOTE
Case-Pilote	23/12/20	PR L'Autre-Bord CASE-PILOTE
Grand'Rivière	28/01/20	Poste de Relèvement Place de la Résistance (Grand Riviere)
Grand'Rivière	19/05/20	Poste de Relèvement Place de la Résistance (Grand Riviere)
Grand'Rivière	21/08/20	Poste de Relèvement Place de la Résistance (Grand Riviere)
Gros-Morne	30/01/20	Réseau communal de Gros-Morne - 9720010002
Gros-Morne	30/01/20	Réseau communal de Gros-Morne - 9720010002
Gros-Morne	06/02/20	Poste de Relèvement BOIS-LEZARD (Gros Morne)
Gros-Morne	06/02/20	Bache de mise en charge de Bois Lézard (Gros Morne)
Gros-Morne	10/03/20	Réseau communal de Gros-Morne - 9720010002
Gros-Morne	10/03/20	Réseau communal de Gros-Morne - 9720010002
Gros-Morne	10/03/20	Poste de Relèvement MENNIVIERS (Gros Morne)
Gros-Morne	10/03/20	Bache de mise en charge de Denel (Gros-Morne)
Gros-Morne	31/03/20	Réseau communal de Gros-Morne - 9720010002
Gros-Morne	07/05/20	Réseau communal de Gros-Morne - 9720010002
Gros-Morne	07/05/20	Réseau communal de Gros-Morne - 9720010002
Gros-Morne	07/05/20	Poste de Relèvement MENNIVIERS (Gros Morne)
Gros-Morne	07/05/20	Bache de mise en charge de Denel (Gros-Morne)
Gros-Morne	26/05/20	Poste de Relèvement BOIS-LEZARD (Gros Morne)
Gros-Morne	23/06/20	Poste de Relèvement MENNIVIERS (Gros Morne)
Gros-Morne	21/07/20	Réseau communal de Gros-Morne - 9720010002
Gros-Morne	21/07/20	Réseau communal de Gros-Morne - 9720010002
Gros-Morne	10/09/20	Poste de Relèvement MENNIVIERS (Gros Morne)
Gros-Morne	10/09/20	Poste de Relèvement BOIS-LEZARD (Gros Morne)
Gros-Morne	17/11/20	Poste de Relèvement MENNIVIERS (Gros Morne)
Gros-Morne	17/11/20	Réseau communal de Gros-Morne - 9720010002
Gros-Morne	17/11/20	Réseau communal de Gros-Morne - 9720010002
Gros-Morne	17/11/20	Poste de Relèvement BOIS-LEZARD (Gros Morne)
Gros-Morne	01/12/20	Bache de mise en charge de Denel (Gros-Morne)
L' Ajoupa-Bouillon	14/01/20	Poste de Relèvement de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)
L' Ajoupa-Bouillon	14/01/20	Poste de Relèvement Lots La FALAISE (Ajoupa Bouillon)
L' Ajoupa-Bouillon	16/03/20	Poste de Relèvement Lots La FALAISE (Ajoupa Bouillon)
L' Ajoupa-Bouillon	12/05/20	Poste de Relèvement de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)
L' Ajoupa-Bouillon	27/06/20	Poste de Relèvement Lots La FALAISE (Ajoupa Bouillon)
L' Ajoupa-Bouillon	02/09/20	Poste de Relèvement Lots La FALAISE (Ajoupa Bouillon)
L' Ajoupa-Bouillon	08/12/20	Poste de Relèvement de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)
L' Ajoupa-Bouillon	08/12/20	Poste de Relèvement Lots La FALAISE (Ajoupa Bouillon)
Le Carbet	28/01/20	PR Le Coin CARBET
Le Carbet	29/01/20	PR du Marché CARBET
Le Carbet	29/01/20	PR Dispensaire CARBET
Le Carbet	29/01/20	PR Fond-Capot CARBET



Commune	Date	Adresse
Le Carbet	03/02/20	PR du Fromager CARBET
Le Carbet	04/03/20	PR du Fromager CARBET
Le Carbet	04/03/20	PR du Marché CARBET
Le Carbet	04/03/20	PR Dispensaire CARBET
Le Carbet	04/03/20	PR Le Coin CARBET
Le Carbet	04/03/20	PR Fond-Capot CARBET
Le Carbet	17/04/20	PR du Marché CARBET
Le Carbet	24/04/20	Réseau communal de Le Carbet - 9720010002
Le Carbet	24/04/20	PR Le Coin CARBET
Le Carbet	24/04/20	PR du Fromager CARBET
Le Carbet	13/05/20	PR Dispensaire CARBET
Le Carbet	15/05/20	PR du Marché CARBET
Le Carbet	15/05/20	PR du Fromager CARBET
Le Carbet	18/05/20	PR Fond-Capot CARBET
Le Carbet	20/05/20	PR Le Coin CARBET
Le Carbet	18/06/20	PR Fond-Capot CARBET
Le Carbet	19/06/20	PR du Fromager CARBET
Le Carbet	19/06/20	PR Le Coin CARBET
Le Carbet	01/07/20	PR du Marché CARBET
Le Carbet	09/07/20	PR Fond-Capot CARBET
Le Carbet	29/07/20	PR du Fromager CARBET
Le Carbet	29/07/20	PR Dispensaire CARBET
Le Carbet	29/07/20	PR Fond-Capot CARBET
Le Carbet	07/08/20	PR du Marché CARBET
Le Carbet	07/08/20	PR Le Coin CARBET
Le Carbet	28/08/20	PR du Marché CARBET
Le Carbet	28/08/20	PR Le Coin CARBET
Le Carbet	02/12/20	PR Fond-Capot CARBET
Le Lorrain	09/01/20	Poste de Relèvement de PAVILLON (Lorrain)
Le Lorrain	09/01/20	Poste de Relèvement Ravine LESSADE (Lorrain)
Le Lorrain	14/01/20	Poste de Relèvement Lots Cayali 1(Lorrain)
Le Lorrain	20/02/20	Poste de Relèvement de PAVILLON (Lorrain)
Le Lorrain	20/02/20	Poste de Relèvement Ravine LESSADE (Lorrain)
Le Lorrain	03/03/20	Poste de Relèvement de SEGUINEAU (Lorrain)
Le Lorrain	12/03/20	Poste de Relèvement FOND-MASSACRE (Lorrain)
Le Lorrain	02/04/20	Poste de Relèvement Lots Cayali 1(Lorrain)
Le Lorrain	02/04/20	Poste de Relèvement de PAVILLON (Lorrain)
Le Lorrain	16/04/20	Poste de Relèvement Ravine LESSADE (Lorrain)
Le Lorrain	21/04/20	Poste de Relèvement de SEGUINEAU (Lorrain)
Le Lorrain	28/05/20	Poste de Relèvement de SEGUINEAU (Lorrain)
Le Lorrain	02/06/20	Poste de Relèvement de PAVILLON (Lorrain)
Le Lorrain	25/06/20	Poste de Relèvement FOND-MASSACRE (Lorrain)
Le Lorrain	25/06/20	Poste de Relèvement de SEGUINEAU (Lorrain)
Le Lorrain	25/06/20	Poste de Relèvement Cité VALLON (Lorrain)
Le Lorrain	25/06/20	Poste de Relèvement Lots Cayali 1(Lorrain)
Le Lorrain	25/06/20	Poste de Relèvement Ravine LESSADE (Lorrain)
Le Lorrain	28/07/20	Poste de Relèvement de PAVILLON (Lorrain)
Le Lorrain	11/08/20	Poste de Relèvement de SEGUINEAU (Lorrain)
Le Lorrain	13/08/20	Poste de Relèvement Ravine LESSADE (Lorrain)
Le Lorrain	01/09/20	Poste de Relèvement de SEGUINEAU (Lorrain)



Commune	Date	Adresse
Le Lorrain	24/09/20	Poste de Relèvement de PAVILLON (Lorrain)
Le Lorrain	29/10/20	Poste de Relèvement de PAVILLON (Lorrain)
Le Lorrain	01/12/20	Poste de Relèvement de SEGUINEAU (Lorrain)
Le Lorrain	01/12/20	Poste de Relèvement Ravine LESSADE (Lorrain)
Le Lorrain	01/12/20	Poste de Relèvement PREBOURG (Lorrain)
Le Marigot	14/01/20	Poste de Relèvement de FOND D'OR (Marigot)
Le Marigot	14/01/20	Poste de Relèvement de BAIGNOIRE (Marigot)
Le Marigot	28/01/20	Poste de Relèvement LA POINTE (Marigot)
Le Marigot	20/02/20	Poste de Relèvement BAS du BOURG (Marigot)
Le Marigot	03/03/20	Poste de Relèvement LA POINTE (Marigot)
Le Marigot	03/03/20	Poste de Relèvement de FOND D'OR (Marigot)
Le Marigot	02/04/20	Poste de Relèvement LA POINTE (Marigot)
Le Marigot	21/04/20	Poste de Relèvement BAS du BOURG (Marigot)
Le Marigot	26/05/20	Poste de Relèvement LA POINTE (Marigot)
Le Marigot	26/05/20	Poste de Relèvement de BAIGNOIRE (Marigot)
Le Marigot	09/06/20	Poste de Relèvement BAS du BOURG (Marigot)
Le Marigot	21/07/20	Poste de Relèvement LA POINTE (Marigot)
Le Marigot	11/08/20	Poste de Relèvement de FOND D'OR (Marigot)
Le Marigot	13/08/20	Poste de Relèvement BAS du BOURG (Marigot)
Le Marigot	01/09/20	Poste de Relèvement LA POINTE (Marigot)
Le Marigot	01/09/20	Poste de Relèvement de BAIGNOIRE (Marigot)
Le Marigot	24/09/20	Poste de Relèvement BAS du BOURG (Marigot)
Le Marigot	29/10/20	Poste de Relèvement LA POINTE (Marigot)
Le Marigot	01/12/20	Poste de Relèvement BAS du BOURG (Marigot)
Le Marigot	09/12/20	Poste de Relèvement de FOND D'OR (Marigot)
Le Morne-Rouge	15/01/20	PR N° 2 Mespont MORNE-ROUGE
Le Morne-Rouge	15/01/20	PR N° 1 Mespont MORNE-ROUGE
Le Morne-Rouge	09/03/20	PR N° 1 Mespont MORNE-ROUGE
Le Morne-Rouge	09/03/20	PR N° 2 Mespont MORNE-ROUGE
Le Morne-Rouge	03/04/20	PR N° 2 Mespont MORNE-ROUGE
Le Morne-Rouge	03/04/20	PR N° 1 Mespont MORNE-ROUGE
Le Morne-Rouge	19/05/20	PR N° 1 Mespont MORNE-ROUGE
Le Morne-Rouge	27/06/20	PR N° 2 Mespont MORNE-ROUGE
Le Morne-Rouge	02/09/20	PR N° 2 Mespont MORNE-ROUGE
Le Morne-Rouge	02/09/20	PR N° 1 Mespont MORNE-ROUGE
Le Morne-Rouge	12/11/20	PR N° 2 Mespont MORNE-ROUGE
Le Morne-Rouge	12/11/20	PR N° 1 Mespont MORNE-ROUGE
Le Morne-Rouge	16/12/20	PR N° 2 Mespont MORNE-ROUGE
Le Morne-Rouge	16/12/20	PR N° 1 Mespont MORNE-ROUGE
Le Prêcheur	15/01/20	PR La Charmeuse PRECHEUR
Le Prêcheur	16/01/20	PR Anse Belleville PRECHEUR
Le Prêcheur	09/03/20	PR La Charmeuse PRECHEUR
Le Prêcheur	09/03/20	PR Anse Belleville PRECHEUR
Le Prêcheur	17/04/20	PR La Charmeuse PRECHEUR
Le Prêcheur	17/07/20	PR Anse Belleville PRECHEUR
Le Prêcheur	20/07/20	PR La Charmeuse PRECHEUR
Le Prêcheur	05/08/20	PR La Charmeuse PRECHEUR
Le Prêcheur	03/09/20	PR Anse Belleville PRECHEUR
Le Prêcheur	03/09/20	PR La Charmeuse PRECHEUR
Le Prêcheur	25/11/20	PR La Charmeuse PRECHEUR



Commune	Date	Adresse
Le Prêcheur	02/12/20	PR Anse Belleville PRECHEUR
Macouba	28/01/20	Poste de Relèvement HLM (Macouba)
Macouba	28/01/20	Poste de Relèvement de TERRE PATATE (Macouba)
Macouba	20/03/20	Poste de Relèvement de TERRE PATATE (Macouba)
Macouba	20/03/20	Poste de Relèvement HLM (Macouba)
Macouba	11/06/20	Poste de Relèvement HLM (Macouba)
Macouba	11/06/20	Poste de Relèvement de TERRE PATATE (Macouba)
Macouba	03/07/20	Poste de Relèvement HLM (Macouba)
Macouba	23/07/20	Poste de Relèvement de TERRE PATATE (Macouba)
Macouba	28/07/20	Poste de Relèvement de TERRE PATATE (Macouba)
Macouba	13/08/20	Poste de Relèvement de TERRE PATATE (Macouba)
Macouba	21/08/20	Poste de Relèvement HLM (Macouba)
Macouba	30/09/20	Poste de Relèvement HLM (Macouba)
Macouba	08/12/20	Poste de Relèvement HLM (Macouba)
Macouba	08/12/20	Poste de Relèvement de TERRE PATATE (Macouba)
Sainte-Marie	16/01/20	Poste de Relèvement Rue SCHOELCHER (Ste Marie)
Sainte-Marie	16/01/20	Poste de Relèvement Ancienne GENDARMERIE (Ste Marie)
Sainte-Marie	30/01/20	Poste de Relèvement Cité Bon'Air SAINTE-MARIE
Sainte-Marie	06/02/20	Poste de Relèvement ABATTOIR (Ste Marie)
Sainte-Marie	06/02/20	Poste de Relèvement de RECULEE (Ste Marie)
Sainte-Marie	13/02/20	Poste de Relèvement Rue SCHOELCHER (Ste Marie)
Sainte-Marie	13/02/20	Poste de Relèvement BOURG (Sainte - Marie)
Sainte-Marie	13/02/20	Poste de Relèvement ABATTOIR (Ste Marie)
Sainte-Marie	18/02/20	Poste de Relèvement Ancienne TANNERIE (Ste-Marie)
Sainte-Marie	18/02/20	Poste de Relèvement de CITE UNION (Ste Marie)
Sainte-Marie	03/03/20	Poste de Relèvement Rue VATON (Ste Marie)
Sainte-Marie	16/04/20	Poste de Relèvement ABATTOIR (Ste Marie)
Sainte-Marie	21/04/20	Poste de Relèvement BOURG (Sainte - Marie)
Sainte-Marie	07/05/20	Poste de Relèvement de RECULEE (Ste Marie)
Sainte-Marie	26/05/20	Poste de Relèvement Cité Bon'Air SAINTE-MARIE
Sainte-Marie	26/05/20	Poste de Relèvement Rue SCHOELCHER (Ste Marie)
Sainte-Marie	09/06/20	Poste de Relèvement ABATTOIR (Ste Marie)
Sainte-Marie	09/06/20	Poste de Relèvement Rue SCHOELCHER (Ste Marie)
Sainte-Marie	09/06/20	Poste de Relèvement BOURG (Sainte - Marie)
Sainte-Marie	09/06/20	Poste de Relèvement Rue SCHOELCHER (Ste Marie)
Sainte-Marie	23/06/20	Poste de Relèvement Ancienne TANNERIE (Ste-Marie)
Sainte-Marie	23/06/20	Poste de Relèvement de CITE UNION (Ste Marie)
Sainte-Marie	23/06/20	Poste de Relèvement Rue SCHOELCHER (Ste Marie)
Sainte-Marie	23/06/20	Poste de Relèvement Ancienne GENDARMERIE (Ste Marie)
Sainte-Marie	21/07/20	Poste de Relèvement ABATTOIR (Ste Marie)
Sainte-Marie	04/08/20	Poste de Relèvement ABATTOIR (Ste Marie)
Sainte-Marie	04/08/20	Poste de Relèvement BOURG (Sainte - Marie)
Sainte-Marie	04/08/20	Poste de Relèvement Ancienne TANNERIE (Ste-Marie)
Sainte-Marie	01/09/20	Poste de Relèvement Ancienne TANNERIE (Ste-Marie)
Sainte-Marie	15/09/20	Poste de Relèvement Cité Bon'Air SAINTE-MARIE
Sainte-Marie	15/09/20	Poste de Relèvement de RECULEE (Ste Marie)
Sainte-Marie	08/10/20	Poste de Relèvement ABATTOIR (Ste Marie)
Sainte-Marie	08/10/20	Poste de Relèvement Rue SCHOELCHER (Ste Marie)
Sainte-Marie	08/10/20	Poste de Relèvement BOURG (Sainte - Marie)
Sainte-Marie	08/10/20	Poste de Relèvement de CITE UNION (Ste Marie)



Commune	Date	Adresse
Sainte-Marie	12/11/20	Poste de Relèvement Cité Bon'Air SAINTE-MARIE
Sainte-Marie	12/11/20	Poste de Relèvement de RECLEE (Ste Marie)
Sainte-Marie	12/11/20	Poste de Relèvement Ancienne TANNERIE (Ste-Marie)
Sainte-Marie	12/11/20	Poste de Relèvement de CITE UNION (Ste Marie)
Sainte-Marie	12/11/20	Poste de Relèvement Rue SCHOELCHER (Ste Marie)
Sainte-Marie	01/12/20	Poste de Relèvement ABATTOIR (Ste Marie)
Sainte-Marie	09/12/20	Poste de Relèvement de RECLEE (Ste Marie)
Sainte-Marie	09/12/20	Poste de Relèvement Ancienne GENDARMERIE (Ste Marie)
Saint-Pierre	22/01/20	PR La Roxelane SAINT-PIERRE
Saint-Pierre	22/01/20	PR Bourg SAINT-PIERRE
Saint-Pierre	22/01/20	PR La Galère SAINT-PIERRE
Saint-Pierre	14/02/20	PR La Roxelane SAINT-PIERRE
Saint-Pierre	14/02/20	PR La Galère SAINT-PIERRE
Saint-Pierre	14/02/20	PR Bourg SAINT-PIERRE
Saint-Pierre	28/02/20	PR Bourg SAINT-PIERRE
Saint-Pierre	28/02/20	PR La Galère SAINT-PIERRE
Saint-Pierre	04/03/20	PR La Roxelane SAINT-PIERRE
Saint-Pierre	02/04/20	PR La Galère SAINT-PIERRE
Saint-Pierre	02/04/20	PR Bourg SAINT-PIERRE
Saint-Pierre	17/04/20	PR Bourg SAINT-PIERRE
Saint-Pierre	24/04/20	PR La Galère SAINT-PIERRE
Saint-Pierre	06/05/20	PR Bourg SAINT-PIERRE
Saint-Pierre	06/05/20	PR La Galère SAINT-PIERRE
Saint-Pierre	06/05/20	PR La Roxelane SAINT-PIERRE
Saint-Pierre	20/05/20	PR Bourg SAINT-PIERRE
Saint-Pierre	20/05/20	PR La Galère SAINT-PIERRE
Saint-Pierre	11/06/20	PR Bourg SAINT-PIERRE
Saint-Pierre	11/06/20	PR La Galère SAINT-PIERRE
Saint-Pierre	01/07/20	PR La Roxelane SAINT-PIERRE
Saint-Pierre	08/07/20	PR Bourg SAINT-PIERRE
Saint-Pierre	09/07/20	PR La Galère SAINT-PIERRE
Saint-Pierre	05/08/20	PR La Roxelane SAINT-PIERRE
Saint-Pierre	05/08/20	PR Bourg SAINT-PIERRE
Saint-Pierre	12/08/20	PR Bourg SAINT-PIERRE
Saint-Pierre	12/08/20	PR La Galère SAINT-PIERRE
Saint-Pierre	28/08/20	PR La Roxelane SAINT-PIERRE
Saint-Pierre	28/08/20	PR Bourg SAINT-PIERRE
Saint-Pierre	28/08/20	PR La Galère SAINT-PIERRE
Saint-Pierre	14/09/20	PR Bourg SAINT-PIERRE
Saint-Pierre	14/09/20	PR La Roxelane SAINT-PIERRE
Saint-Pierre	14/09/20	PR La Galère SAINT-PIERRE
Saint-Pierre	25/11/20	PR Bourg SAINT-PIERRE
Saint-Pierre	02/12/20	PR La Roxelane SAINT-PIERRE
Saint-Pierre	02/12/20	PR La Galère SAINT-PIERRE
Saint-Pierre	30/12/20	PR La Galère SAINT-PIERRE

Interventions de débouchage ponctuel de réseaux/branchements avec RIOR/Cannes/Aspiratrice :

Commune	Date	Adresse
Case-Pilote	03/01/20	3 Rue Gambetta,97222,Case-Pilote



Les casses sur conduites

Détail des fuites/casses réparées sur conduites

Commune	Nature	Date	Adresse
Sainte-Marie	Inconnu	11/06/20	44 Allée du Sans Souci,97230,Sainte-Marie
Saint-Pierre	Amiante ciment	22/07/20	262 Rue Victor Hugo,97250,Saint-Pierre



LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE

Les interventions de maintenance 2ème niveau

Synthèse des interventions de maintenance 2ème niveau

Commune	Curatif	Préventif	Total
Basse-Pointe	22	0	22
Bellefontaine	12	0	12
Case-Pilote	9	0	9
Gros-Morne	2	0	2
L'Ajoupa-Bouillon	7	0	7
Le Carbet	13	0	13
Le Lorrain	20	0	20
Le Marigot	16	0	16
Le Morne-Rouge	2	0	2
Le Prêcheur	4	0	4
Macouba	10	0	10
Sainte-Marie	34	4	38
Saint-Pierre	4	0	4
Total	155	4	159

Détail des interventions de maintenance 2ème niveau

Commune	Libelle Installation	Equipement	Date	Type
Basse-Pointe	Poste de Relèvement de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	Poste de Relèvement de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	25/01/20	Curatif
Basse-Pointe	Poste de Relèvement DIP de FOND DU BOURG (Basse Pointe)	Poste de Relèvement DIP de FOND DU BOURG (Basse Pointe)	03/02/20	Curatif
Basse-Pointe	Poste de Relèvement DIP de FOND DU BOURG (Basse Pointe)	Poste de Relèvement DIP de FOND DU BOURG (Basse Pointe)	04/02/20	Curatif
Basse-Pointe	Poste de Relèvement de TAPIS VERT (Basse Pointe)	Poste de Relèvement de TAPIS VERT (Basse Pointe)	14/02/20	Curatif
Basse-Pointe	Poste de Relèvement de LA POSTE (Basse Pointe)	Poste de Relèvement de LA POSTE (Basse Pointe)	14/02/20	Curatif
Basse-Pointe	Poste de Relèvement DIP de FOND DU BOURG (Basse Pointe)	Poste de Relèvement DIP de FOND DU BOURG (Basse Pointe)	14/02/20	Curatif
Basse-Pointe	Poste de Relèvement de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	Poste de Relèvement de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	14/02/20	Curatif
Basse-Pointe	Poste de Relèvement LE STADE (Basse Pointe)	Poste de Relèvement LE STADE (Basse Pointe)	14/02/20	Curatif
Basse-Pointe	Poste de Relèvement de LA POSTE (Basse Pointe)	Poste de Relèvement de LA POSTE (Basse Pointe)	06/03/20	Curatif
Basse-Pointe	Poste de Relèvement LE STADE (Basse Pointe)	Poste de Relèvement LE STADE (Basse Pointe)	11/03/20	Curatif
Basse-Pointe	Poste de Relèvement de LA POSTE (Basse Pointe)	Poste de Relèvement de LA POSTE (Basse Pointe)	13/03/20	Curatif
Basse-Pointe	Poste de Relèvement de LA POSTE (Basse Pointe)	Poste de Relèvement de LA POSTE (Basse Pointe)	11/06/20	Curatif
Basse-Pointe	Poste de Relèvement DIP de FOND DU BOURG (Basse Pointe)	Poste de Relèvement DIP de FOND DU BOURG (Basse Pointe)	19/06/20	Curatif
Basse-Pointe	Poste de Relèvement DIP de FOND DU BOURG (Basse Pointe)	Poste de Relèvement DIP de FOND DU BOURG (Basse Pointe)	22/06/20	Curatif



Commune	Libelle Installation	Equipement	Date	Type
Basse-Pointe	Poste de Relèvement de LA POSTE (Basse Pointe)	Poste de Relèvement de LA POSTE (Basse Pointe)	22/06/20	Curatif
Basse-Pointe	Poste de Relèvement DIP de FOND DU BOURG (Basse Pointe)	Poste de Relèvement DIP de FOND DU BOURG (Basse Pointe)	07/07/20	Curatif
Basse-Pointe	Poste de Relèvement de LA POSTE (Basse Pointe)	Poste de Relèvement de LA POSTE (Basse Pointe)	24/07/20	Curatif
Basse-Pointe	Poste de Relèvement de LA POSTE (Basse Pointe)	Poste de Relèvement de LA POSTE (Basse Pointe)	28/07/20	Curatif
Basse-Pointe	Poste de Relèvement DIP de FOND DU BOURG (Basse Pointe)	Poste de Relèvement DIP de FOND DU BOURG (Basse Pointe)	28/08/20	Curatif
Basse-Pointe	Poste de Relèvement LE STADE (Basse Pointe)	Poste de Relèvement LE STADE (Basse Pointe)	29/09/20	Curatif
Basse-Pointe	Poste de Relèvement DIP de FOND DU BOURG (Basse Pointe)	Poste de Relèvement DIP de FOND DU BOURG (Basse Pointe)	18/11/20	Curatif
Basse-Pointe	Poste de Relèvement DIP de FOND DU BOURG (Basse Pointe)	Poste de Relèvement DIP de FOND DU BOURG (Basse Pointe)	10/12/20	Curatif
Bellefontaine	PR Mairie BELLEFONTAINE	PR Mairie BELLEFONTAINE	02/06/20	Curatif
Bellefontaine	PR Cheval Blanc BELLEFONTAINE	PR Cheval Blanc BELLEFONTAINE	04/06/20	Curatif
Bellefontaine	PR Mairie BELLEFONTAINE	PR Mairie BELLEFONTAINE	07/06/20	Curatif
Bellefontaine	PR Mairie BELLEFONTAINE	PR Mairie BELLEFONTAINE	08/06/20	Curatif
Bellefontaine	PR Mairie BELLEFONTAINE	PR Mairie BELLEFONTAINE	08/06/20	Curatif
Bellefontaine	PR Mairie BELLEFONTAINE	PR Mairie BELLEFONTAINE	24/06/20	Curatif
Bellefontaine	PR Mairie BELLEFONTAINE	PR Mairie BELLEFONTAINE	27/06/20	Curatif
Bellefontaine	PR Mairie BELLEFONTAINE	PR Mairie BELLEFONTAINE	07/07/20	Curatif
Bellefontaine	PR Fond-Boucher BELLEFONTAINE	PR Fond-Boucher BELLEFONTAINE	10/11/20	Curatif
Bellefontaine	PR Fond-Boucher BELLEFONTAINE	PR Fond-Boucher BELLEFONTAINE	13/11/20	Curatif
Bellefontaine	PR Fond-Boucher BELLEFONTAINE	PR Fond-Boucher BELLEFONTAINE	18/11/20	Curatif
Bellefontaine	PR Fond-Boucher BELLEFONTAINE	PR Fond-Boucher BELLEFONTAINE	29/12/20	Curatif
Case-Pilote	PR L'Autre-Bord CASE-PILOTE	PR L'Autre-Bord CASE-PILOTE	22/01/20	Curatif
Case-Pilote	PR Du Port CASE-PILOTE	PR Du Port CASE-PILOTE	04/06/20	Curatif
Case-Pilote	PR L'Autre-Bord CASE-PILOTE	PR L'Autre-Bord CASE-PILOTE	10/06/20	Curatif
Case-Pilote	PR L'Autre-Bord CASE-PILOTE	PR L'Autre-Bord CASE-PILOTE	12/06/20	Curatif
Case-Pilote	PR L'Autre-Bord CASE-PILOTE	PR L'Autre-Bord CASE-PILOTE	19/06/20	Curatif
Case-Pilote	PR Petit-Fourneau CASE-PILOTE	PR Petit-Fourneau CASE-PILOTE	04/09/20	Curatif
Case-Pilote	PR Petit-Fourneau CASE-PILOTE	PR Petit-Fourneau CASE-PILOTE	17/09/20	Curatif
Case-Pilote	PR L'Autre-Bord CASE-PILOTE	Pompe Submersible de relèvement N° 2	23/09/20	Curatif
Case-Pilote	PR L'Autre-Bord CASE-PILOTE	PR L'Autre-Bord CASE-PILOTE	28/12/20	Curatif
Gros-Morne	Bache de mise en charge de Denel (Gros-Morne)	Bache de mise en charge de Denel (Gros-Morne)	11/09/20	Curatif
Gros-Morne	Poste de Relèvement MENNIVIERS (Gros Morne)	Poste de Relèvement MENNIVIERS (Gros Morne)	11/09/20	Curatif
L' Ajoupa-Bouillon	Poste de Relèvement de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	Poste de Relèvement de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	06/02/20	Curatif
L' Ajoupa-Bouillon	Poste de Relèvement Lots La FALAISE (Ajoupa Bouillon)	Poste de Relèvement Lots La FALAISE (Ajoupa Bouillon)	13/05/20	Curatif
L' Ajoupa-Bouillon	Poste de Relèvement Lots La FALAISE (Ajoupa Bouillon)	Poste de Relèvement Lots La FALAISE (Ajoupa Bouillon)	22/06/20	Curatif
L' Ajoupa-Bouillon	Poste de Relèvement Lots La FALAISE (Ajoupa Bouillon)	Poste de Relèvement Lots La FALAISE (Ajoupa Bouillon)	24/06/20	Curatif
L' Ajoupa-Bouillon	Poste de Relèvement Lots La FALAISE (Ajoupa Bouillon)	Poste de Relèvement Lots La FALAISE (Ajoupa Bouillon)	07/07/20	Curatif



Commune	Libelle Installation	Equipement	Date	Type
L' Ajoupa-Bouillon	Poste de Relèvement de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	Poste de Relèvement de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	10/12/20	Curatif
L' Ajoupa-Bouillon	Poste de Relèvement Lots La FALAISE (Ajoupa Bouillon)	Poste de Relèvement Lots La FALAISE (Ajoupa Bouillon)	10/12/20	Curatif
Le Carbet	PR Dispensaire CARBET	PR Dispensaire CARBET	03/02/20	Curatif
Le Carbet	PR du Marché CARBET	PR du Marché CARBET	11/02/20	Curatif
Le Carbet	PR Le Coin CARBET	PR Le Coin CARBET	13/02/20	Curatif
Le Carbet	PR Dispensaire CARBET	PR Dispensaire CARBET	13/02/20	Curatif
Le Carbet	PR Dispensaire CARBET	PR Dispensaire CARBET	23/03/20	Curatif
Le Carbet	PR du Marché CARBET	PR du Marché CARBET	02/06/20	Curatif
Le Carbet	PR du Marché CARBET	PR du Marché CARBET	19/06/20	Curatif
Le Carbet	PR Fond-Capot CARBET	PR Fond-Capot CARBET	30/09/20	Curatif
Le Carbet	PR Le Coin CARBET	PR Le Coin CARBET	30/09/20	Curatif
Le Carbet	PR du Marché CARBET	PR du Marché CARBET	30/09/20	Curatif
Le Carbet	PR Dispensaire CARBET	PR Dispensaire CARBET	08/10/20	Curatif
Le Carbet	PR Le Coin CARBET	PR Le Coin CARBET	20/10/20	Curatif
Le Carbet	PR Fond-Capot CARBET	PR Fond-Capot CARBET	20/10/20	Curatif
Le Lorrain	Poste de Relèvement Ravine LESSADE (Lorrain)	Poste de Relèvement Ravine LESSADE (Lorrain)	09/01/20	Curatif
Le Lorrain	Poste de Relèvement Ravine LESSADE (Lorrain)	SOFREL	10/01/20	Curatif
Le Lorrain	Poste de Relèvement de PAVILLON (Lorrain)	Poste de Relèvement de PAVILLON (Lorrain)	13/02/20	Curatif
Le Lorrain	Poste de Relèvement de PAVILLON (Lorrain)	Poste de Relèvement de PAVILLON (Lorrain)	11/03/20	Curatif
Le Lorrain	Poste de Relèvement lots Cayali 2 (Lorrain)	Poste de Relèvement lots Cayali 2 (Lorrain)	16/03/20	Curatif
Le Lorrain	Poste de Relèvement FOND-MASSACRE (Lorrain)	Poste de Relèvement FOND-MASSACRE (Lorrain)	27/03/20	Curatif
Le Lorrain	Poste de Relèvement Lots Cayali 1(Lorrain)	Poste de Relèvement Lots Cayali 1(Lorrain)	02/06/20	Curatif
Le Lorrain	Poste de Relèvement Lots Cayali 1(Lorrain)	Poste de Relèvement Lots Cayali 1(Lorrain)	05/06/20	Curatif
Le Lorrain	Poste de Relèvement de SEGUINEAU (Lorrain)	Poste de Relèvement de SEGUINEAU (Lorrain)	22/06/20	Curatif
Le Lorrain	Poste de Relèvement de SEGUINEAU (Lorrain)	Poste de Relèvement de SEGUINEAU (Lorrain)	18/08/20	Curatif
Le Lorrain	Poste de Relèvement de SEGUINEAU (Lorrain)	Poste de Relèvement de SEGUINEAU (Lorrain)	04/09/20	Curatif
Le Lorrain	Poste de Relèvement FOND-MASSACRE (Lorrain)	Poste de Relèvement FOND-MASSACRE (Lorrain)	22/09/20	Curatif
Le Lorrain	Poste de Relèvement de PAVILLON (Lorrain)	Poste de Relèvement de PAVILLON (Lorrain)	28/09/20	Curatif
Le Lorrain	Poste de Relèvement Ravine LESSADE (Lorrain)	Poste de Relèvement Ravine LESSADE (Lorrain)	28/09/20	Curatif
Le Lorrain	Poste de Relèvement Cité VALLON (Lorrain)	Poste de Relèvement Cité VALLON (Lorrain)	06/10/20	Curatif
Le Lorrain	Poste de Relèvement lots Cayali 2 (Lorrain)	Poste de Relèvement lots Cayali 2 (Lorrain)	05/11/20	Curatif
Le Lorrain	Poste de Relèvement lots Cayali 2 (Lorrain)	Poste de Relèvement lots Cayali 2 (Lorrain)	09/11/20	Curatif
Le Lorrain	Poste de Relèvement Lots Cayali 1(Lorrain)	Poste de Relèvement Lots Cayali 1(Lorrain)	01/12/20	Curatif



Commune	Libelle Installation	Equipement	Date	Type
Le Lorrain	Poste de Relèvement lots Cayali 2 (Lorrain)	Poste de Relèvement lots Cayali 2 (Lorrain)	10/12/20	Curatif
Le Lorrain	Poste de Relèvement lots Cayali 2 (Lorrain)	Poste de Relèvement lots Cayali 2 (Lorrain)	15/12/20	Curatif
Le Marigot	Poste de Relèvement BAS du BOURG (Marigot)	Poste de Relèvement BAS du BOURG (Marigot)	20/03/20	Curatif
Le Marigot	Poste de Relèvement BAS du BOURG (Marigot)	Poste de Relèvement BAS du BOURG (Marigot)	24/03/20	Curatif
Le Marigot	Poste de Relèvement BAS du BOURG (Marigot)	Poste de Relèvement BAS du BOURG (Marigot)	24/03/20	Curatif
Le Marigot	Poste de Relèvement LA POINTE (Marigot)	Poste de Relèvement LA POINTE (Marigot)	05/06/20	Curatif
Le Marigot	Poste de Relèvement BAS du BOURG (Marigot)	Poste de Relèvement BAS du BOURG (Marigot)	18/06/20	Curatif
Le Marigot	Poste de Relèvement LA POINTE (Marigot)	Poste de Relèvement LA POINTE (Marigot)	24/06/20	Curatif
Le Marigot	Poste de Relèvement de FOND D'OR (Marigot)	Poste de Relèvement de FOND D'OR (Marigot)	27/07/20	Curatif
Le Marigot	Poste de Relèvement de FOND D'OR (Marigot)	Poste de Relèvement de FOND D'OR (Marigot)	07/08/20	Curatif
Le Marigot	Poste de Relèvement de FOND D'OR (Marigot)	Poste de Relèvement de FOND D'OR (Marigot)	14/08/20	Curatif
Le Marigot	Poste de Relèvement LA POINTE (Marigot)	Poste de Relèvement LA POINTE (Marigot)	26/08/20	Curatif
Le Marigot	Poste de Relèvement LA POINTE (Marigot)	Poste de Relèvement LA POINTE (Marigot)	01/10/20	Curatif
Le Marigot	Poste de Relèvement BAS du BOURG (Marigot)	Poste de Relèvement BAS du BOURG (Marigot)	12/10/20	Curatif
Le Marigot	Poste de Relèvement BAS du BOURG (Marigot)	Poste de Relèvement BAS du BOURG (Marigot)	20/10/20	Curatif
Le Marigot	Poste de Relèvement de BAIGNOIRE (Marigot)	Poste de Relèvement de BAIGNOIRE (Marigot)	20/10/20	Curatif
Le Marigot	Poste de Relèvement BAS du BOURG (Marigot)	Poste de Relèvement BAS du BOURG (Marigot)	09/12/20	Curatif
Le Marigot	Poste de Relèvement de FOND D'OR (Marigot)	Poste de Relèvement de FOND D'OR (Marigot)	09/12/20	Curatif
Le Morne-Rouge	PR N° 2 Mesport MORNE-ROUGE	PR N° 2 Mesport MORNE-ROUGE	03/04/20	Curatif
Le Morne-Rouge	PR N° 1 Mesport MORNE-ROUGE	PR N° 1 Mesport MORNE-ROUGE	03/07/20	Curatif
Le Prêcheur	PR Bourg PRECHEUR	PR Bourg PRECHEUR	09/03/20	Curatif
Le Prêcheur	PR La Charmeuse PRECHEUR	PR La Charmeuse PRECHEUR	09/03/20	Curatif
Le Prêcheur	PR Anse Belleville PRECHEUR	PR Anse Belleville PRECHEUR	09/03/20	Curatif
Le Prêcheur	PR La Charmeuse PRECHEUR	PR La Charmeuse PRECHEUR	26/11/20	Curatif
Macouba	Poste de Relèvement de TERRE PATATE (Macouba)	Poire de niveau haut	09/03/20	Curatif
Macouba	Poste de Relèvement de TERRE PATATE (Macouba)	Poste de Relèvement de TERRE PATATE (Macouba)	09/07/20	Curatif
Macouba	Poste de Relèvement de TERRE PATATE (Macouba)	Poste de Relèvement de TERRE PATATE (Macouba)	28/07/20	Curatif
Macouba	Poste de Relèvement de TERRE PATATE (Macouba)	Poste de Relèvement de TERRE PATATE (Macouba)	26/08/20	Curatif
Macouba	Poste de Relèvement de TERRE PATATE (Macouba)	Poste de Relèvement de TERRE PATATE (Macouba)	28/09/20	Curatif



Commune	Libelle Installation	Equipement	Date	Type
Macouba	Poste de Relèvement HLM (Macouba)	Poste de Relèvement HLM (Macouba)	28/09/20	Curatif
Macouba	Poste de Relèvement de TERRE PATATE (Macouba)	Poste de Relèvement de TERRE PATATE (Macouba)	01/10/20	Curatif
Macouba	Poste de Relèvement de TERRE PATATE (Macouba)	Poste de Relèvement de TERRE PATATE (Macouba)	20/10/20	Curatif
Macouba	Poste de Relèvement de TERRE PATATE (Macouba)	Poste de Relèvement de TERRE PATATE (Macouba)	04/12/20	Curatif
Macouba	Poste de Relèvement de TERRE PATATE (Macouba)	Poste de Relèvement de TERRE PATATE (Macouba)	10/12/20	Curatif
Sainte-Marie	Poste de Relèvement Ancienne GENDARMERIE (Ste Marie)	Poste de Relèvement Ancienne GENDARMERIE (Ste Marie)	15/01/20	Curatif
Sainte-Marie	Poste de Relèvement Ancienne GENDARMERIE (Ste Marie)	Poste de Relèvement Ancienne GENDARMERIE (Ste Marie)	22/01/20	Curatif
Sainte-Marie	Poste de Relèvement Rue SCHOELCHER (Ste Marie)	Poste de Relèvement Rue SCHOELCHER (Ste Marie)	28/02/20	Curatif
Sainte-Marie	Poste de Relèvement Ancienne GENDARMERIE (Ste Marie)	Poste de Relèvement Ancienne GENDARMERIE (Ste Marie)	28/02/20	Curatif
Sainte-Marie	Poste de Relèvement Bd Désir JOX (SAINTE-MARIE)	Poste de Relèvement Bd Désir JOX (SAINTE-MARIE)	28/02/20	Curatif
Sainte-Marie	Poste de Relèvement ABATTOIR (Ste Marie)	Poste de Relèvement ABATTOIR (Ste Marie)	28/02/20	Curatif
Sainte-Marie	Poste de Relèvement BOURG (Sainte - Marie)	Poste de Relèvement BOURG (Sainte - Marie)	28/02/20	Curatif
Sainte-Marie	Poste de Relèvement de CITE UNION (Ste Marie)	Poste de Relèvement de CITE UNION (Ste Marie)	28/02/20	Curatif
Sainte-Marie	Poste de Relèvement Ancienne TANNERIE (Ste-Marie)	Poste de Relèvement Ancienne TANNERIE (Ste-Marie)	28/02/20	Curatif
Sainte-Marie	Poste de Relèvement Rue VATON (Ste Marie)	Poste de Relèvement Rue VATON (Ste Marie)	28/02/20	Curatif
Sainte-Marie	Poste de Relèvement Rue SCHOELCHER (Ste Marie)	Poste de Relèvement Rue SCHOELCHER (Ste Marie)	20/03/20	Curatif
Sainte-Marie	Poste de Relèvement de CITE UNION (Ste Marie)	Poste de Relèvement de CITE UNION (Ste Marie)	01/04/20	Curatif
Sainte-Marie	Poste de Relèvement Rue SCHOELCHER (Ste Marie)	Poste de Relèvement Rue SCHOELCHER (Ste Marie)	18/05/20	Curatif
Sainte-Marie	Poste de Relèvement BOURG (Sainte - Marie)	Poste de Relèvement BOURG (Sainte - Marie)	18/06/20	Curatif
Sainte-Marie	Poste de Relèvement Ancienne GENDARMERIE (Ste Marie)	Poste de Relèvement Ancienne GENDARMERIE (Ste Marie)	22/06/20	Curatif
Sainte-Marie	Poste de Relèvement Rue VATON (Ste Marie)	Poste de Relèvement Rue VATON (Ste Marie)	29/06/20	Curatif
Sainte-Marie	Poste de Relèvement Ancienne GENDARMERIE (Ste Marie)	Poste de Relèvement Ancienne GENDARMERIE (Ste Marie)	03/07/20	Curatif
Sainte-Marie	Poste de Relèvement Bd Désir JOX (SAINTE-MARIE)	Poste de Relèvement Bd Désir JOX (SAINTE-MARIE)	21/07/20	Curatif
Sainte-Marie	Poste de Relèvement Ancienne GENDARMERIE (Ste Marie)	Poste de Relèvement Ancienne GENDARMERIE (Ste Marie)	23/07/20	Curatif
Sainte-Marie	Poste de Relèvement Rue SCHOELCHER (Ste Marie)	Poste de Relèvement Rue SCHOELCHER (Ste Marie)	23/07/20	Curatif
Sainte-Marie	Poste de Relèvement de CITE UNION (Ste Marie)	Poste de Relèvement de CITE UNION (Ste Marie)	23/07/20	Curatif
Sainte-Marie	Poste de Relèvement Ancienne TANNERIE (Ste-Marie)	Poste de Relèvement Ancienne TANNERIE (Ste-Marie)	23/07/20	Curatif



Commune	Libelle Installation	Equipement	Date	Type
Sainte-Marie	Poste de Relèvement Rue VATON (Ste Marie)	Poste de Relèvement Rue VATON (Ste Marie)	03/08/20	Curatif
Sainte-Marie	Poste de Relèvement BOURG (Sainte - Marie)	Poste de Relèvement BOURG (Sainte - Marie)	07/08/20	Curatif
Sainte-Marie	Poste de Relèvement ABATTOIR (Ste Marie)	Poste de Relèvement ABATTOIR (Ste Marie)	13/08/20	Curatif
Sainte-Marie	Poste de Relèvement Rue des Etages SAINTE-MARIE	Poste de Relèvement Rue des Etages SAINTE-MARIE	24/08/20	Préventif
Sainte-Marie	Poste de Relèvement Bd Désir JOX (SAINTE-MARIE)	Poste de Relèvement Bd Désir JOX (SAINTE-MARIE)	24/08/20	Préventif
Sainte-Marie	Poste de Relèvement Cité Bon'Air SAINTE-MARIE	Poste de Relèvement Cité Bon'Air SAINTE-MARIE	24/08/20	Préventif
Sainte-Marie	Poste de Relèvement BOURG (Sainte - Marie)	Poste de Relèvement BOURG (Sainte - Marie)	11/09/20	Préventif
Sainte-Marie	Poste de Relèvement BOURG (Sainte - Marie)	Poste de Relèvement BOURG (Sainte - Marie)	28/09/20	Curatif
Sainte-Marie	Poste de Relèvement BOURG (Sainte - Marie)	Poste de Relèvement BOURG (Sainte - Marie)	30/09/20	Curatif
Sainte-Marie	Poste de Relèvement Ancienne GENDARMERIE (Ste Marie)	Poste de Relèvement Ancienne GENDARMERIE (Ste Marie)	06/10/20	Curatif
Sainte-Marie	Poste de Relèvement BOURG (Sainte - Marie)	Poste de Relèvement BOURG (Sainte - Marie)	19/10/20	Curatif
Sainte-Marie	Poste de Relèvement BOURG (Sainte - Marie)	Poste de Relèvement BOURG (Sainte - Marie)	21/10/20	Curatif
Sainte-Marie	Poste de Relèvement BOURG (Sainte - Marie)	Poste de Relèvement BOURG (Sainte - Marie)	23/10/20	Curatif
Sainte-Marie	Poste de Relèvement Ancienne GENDARMERIE (Ste Marie)	Poste de Relèvement Ancienne GENDARMERIE (Ste Marie)	28/10/20	Curatif
Sainte-Marie	Poste de Relèvement BOURG (Sainte - Marie)	Poste de Relèvement BOURG (Sainte - Marie)	09/11/20	Curatif
Sainte-Marie	Poste de Relèvement de RECULEE (Ste Marie)	Poste de Relèvement de RECULEE (Ste Marie)	09/12/20	Curatif
Saint-Pierre	PR La Galère SAINT-PIERRE	PR La Galère SAINT-PIERRE	09/03/20	Curatif
Saint-Pierre	PR La Galère SAINT-PIERRE	PR La Galère SAINT-PIERRE	26/10/20	Curatif
Saint-Pierre	PR La Roxelane SAINT-PIERRE	PR La Roxelane SAINT-PIERRE	28/12/20	Curatif
Saint-Pierre	PR Bourg SAINT-PIERRE	PR Bourg SAINT-PIERRE	31/12/20	Curatif

Les interventions de contrôle réglementaire sur les installations électriques

Commune	Libelle installation	Equipement	Date
Bellefontaine	PR Mairie BELLEFONTAINE	PR Mairie BELLEFONTAINE	30/01/20
Bellefontaine	PR Cheval Blanc BELLEFONTAINE	PR Cheval Blanc BELLEFONTAINE	30/01/20
Bellefontaine	PR RN2 (Intermédiaire) BELLEFONTAINE	PR RN2 (Intermédiaire) BELLEFONTAINE	30/01/20
Bellefontaine	PR Fond-Boucher BELLEFONTAINE	PR Fond-Boucher BELLEFONTAINE	31/01/20
Case-Pilote	PR Petit-Fourneau CASE-PILOTE	PR Petit-Fourneau CASE-PILOTE	31/01/20
Case-Pilote	PR L'Autre-Bord CASE-PILOTE	PR L'Autre-Bord CASE-PILOTE	31/01/20
Case-Pilote	PR Du Port CASE-PILOTE	PR Du Port CASE-PILOTE	31/01/20
Le Carbet	PR du Marché CARBET	PR du Marché CARBET	29/01/20
Le Carbet	PR Dispensaire CARBET	PR Dispensaire CARBET	29/01/20
Le Carbet	PR du Fromager CARBET	PR du Fromager CARBET	29/01/20
Le Carbet	PR Le Coin CARBET	PR Le Coin CARBET	30/01/20
Le Carbet	PR Fond-Capot CARBET	PR Fond-Capot CARBET	30/01/20



Commune	Libelle installation	Equipement	Date
Le Lorrain	Poste de Relèvement de PAVILLON (Lorrain)	Poste de Relèvement de PAVILLON (Lorrain)	10/01/20
Le Lorrain	Poste de Relèvement PREBOURG (Lorrain)	Poste de Relèvement PREBOURG (Lorrain)	10/01/20
Le Lorrain	Poste de Relèvement Ravine LESSADE (Lorrain)	Poste de Relèvement Ravine LESSADE (Lorrain)	10/01/20
Le Lorrain	Poste de Relèvement FOND-MASSACRE (Lorrain)	Poste de Relèvement FOND-MASSACRE (Lorrain)	10/01/20
Le Lorrain	Poste de Relèvement Cité VALLON (Lorrain)	Poste de Relèvement Cité VALLON (Lorrain)	10/01/20
Le Lorrain	Poste de Relèvement de SEGUINEAU (Lorrain)	Poste de Relèvement de SEGUINEAU (Lorrain)	10/01/20
Le Lorrain	Poste de Relèvement lots Cayali 2 (Lorrain)	Poste de Relèvement lots Cayali 2 (Lorrain)	10/01/20
Le Lorrain	Poste de Relèvement Lots Cayali 1(Lorrain)	Poste de Relèvement Lots Cayali 1(Lorrain)	15/01/20
Le Marigot	Poste de Relèvement LA POINTE (Marigot)	Poste de Relèvement LA POINTE (Marigot)	14/01/20
Le Marigot	Poste de Relèvement BAS du BOURG (Marigot)	Poste de Relèvement BAS du BOURG (Marigot)	14/01/20
Le Marigot	Poste de Relèvement de FOND D'OR (Marigot)	Poste de Relèvement de FOND D'OR (Marigot)	14/01/20
Le Marigot	Poste de Relèvement de BAIGNOIRE (Marigot)	Poste de Relèvement de BAIGNOIRE (Marigot)	15/01/20
Le Prêcheur	PR Anse Belleville PRECHEUR	PR Anse Belleville PRECHEUR	28/01/20
Le Prêcheur	PR La Charmeuse PRECHEUR	PR La Charmeuse PRECHEUR	28/01/20
Le Prêcheur	PR Bourg PRECHEUR	PR Bourg PRECHEUR	28/01/20
Sainte-Marie	Poste de Relèvement de RECULEE (Ste Marie)	Poste de Relèvement de RECULEE (Ste Marie)	17/01/20
Sainte-Marie	Poste de Relèvement Rue VATON (Ste Marie)	Poste de Relèvement Rue VATON (Ste Marie)	20/01/20
Sainte-Marie	Poste de Relèvement Cité Bon'Air SAINTE-MARIE	Poste de Relèvement Cité Bon'Air SAINTE-MARIE	21/01/20
Sainte-Marie	Poste de Relèvement Ancienne GENDARMERIE (Ste Marie)	Poste de Relèvement Ancienne GENDARMERIE (Ste Marie)	22/01/20
Sainte-Marie	Poste de Relèvement Rue SCHOELCHER (Ste Marie)	Poste de Relèvement Rue SCHOELCHER (Ste Marie)	22/01/20
Sainte-Marie	Poste de Relèvement Bd Désir JOX (SAINTE-MARIE)	Poste de Relèvement Bd Désir JOX (SAINTE-MARIE)	22/01/20
Sainte-Marie	Poste de Relèvement Rue des Etages SAINTE-MARIE	Poste de Relèvement Rue des Etages SAINTE-MARIE	22/01/20
Sainte-Marie	Poste de Relèvement ABATTOIR (Ste Marie)	Poste de Relèvement ABATTOIR (Ste Marie)	22/01/20
Sainte-Marie	Poste de Relèvement BOURG (Sainte - Marie)	Poste de Relèvement BOURG (Sainte - Marie)	22/01/20
Sainte-Marie	Poste de Relèvement Ancienne TANNERIE (Ste-Marie)	Poste de Relèvement Ancienne TANNERIE (Ste-Marie)	22/01/20
Sainte-Marie	Poste de Relèvement de CITE UNION (Ste Marie)	Poste de Relèvement de CITE UNION (Ste Marie)	22/01/20
Saint-Pierre	PR La Galère SAINT-PIERRE	PR La Galère SAINT-PIERRE	28/01/20
Saint-Pierre	PR La Roxelane SAINT-PIERRE	PR La Roxelane SAINT-PIERRE	29/01/20
Saint-Pierre	PR Bourg SAINT-PIERRE	PR Bourg SAINT-PIERRE	29/01/20



LES OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

LOT 1 A

Recette renouvellement de tampons Avenant n°1 du 01/07/2020 au 30/06/2021	19 600,00 €
Engagements réalisés	0,00 €
Trimestre 3 Solde au 30/09/2020	19 600,00 €
Montant facturé avec OS	0,00 €
Engagements réalisés	0,00 €
Trimestre 4 Solde au 31/12/2020	19 600,00 €
Montant facturé avec OS	0,00 €

Recette mise à niveau de tampons Avenant n°1 du 01/07/2020 au 30/06/2021	2 450,00 €
Engagements réalisés	0,00 €
Trimestre 3 Solde au 30/09/2020	2 450,00 €
Montant facturé avec OS	0,00 €
Engagements réalisés	0,00 €
Trimestre 4 Solde au 31/12/2020	2 450,00 €
Montant facturé avec OS	0,00 €



Recette de branchement neuf Avenant n°1 du 01/07/2020 au 30/06/2021	13 400,00 €
<i>Engagements réalisés</i>	0,00 €
Trimestre 3 Solde au 30/09/2020	13 400,00 €
Montant facturé avec OS	0,00 €
<i>Engagements réalisés</i>	0,00 €
Trimestre 4 Solde au 31/12/2020	13 400,00 €
Montant facturé avec OS	0,00 €

Recette renouvellement branchement Avenant n°1 du 01/07/2020 au 30/06/2021	13 400,00 €
<i>Engagements réalisés</i>	0,00 €
Trimestre 3 Solde au 30/09/2020	13 400,00 €
Montant facturé avec OS	0,00 €
<i>Engagements réalisés</i>	0,00 €
Trimestre 4 Solde au 31/12/2020	13 400,00 €
Montant facturé avec OS	0,00 €



Recette de contrôles de conformité de branchements Avenant n°1 du 01/07/2020 au 30/06/2021	1 800,00 €
Engagements réalisés	0,00 €
Trimestre 3 Solde au 30/09/2020	1 800,00 €
Montant facturé avec OS	0,00 €
Engagements réalisés	
Quartier Crochemort Redoute Lorrain	1 170,00 €
Trimestre 4 Solde au 31/12/2020	630,00 €
Montant facturé avec OS	1 170,00 €

Recette accessoire liée au contrôle de la réalisation d'un branchemet et raccordement Avenant n°1 du 01/07/2020 au 30/06/2021	1 500,00 €
Engagements réalisés	0,00 €
Trimestre 3 Solde au 30/09/2020	1 500,00 €
Montant facturé avec OS	0,00 €
Engagements réalisés	
	0,00 €
Trimestre 4 Solde au 31/12/2020	1 500,00 €
Montant facturé avec OS	0,00 €



Dotations Renouvellement équipements Avenant n°1 du 01/07/2020 au 30/06/2021	34 457,50 €
<i>Engagements réalisés</i>	0,00 €
Trimestre 3 Solde au 30/09/2020	34 457,60 €
Montant facturé avec OS	0,00 €
<i>Engagements réalisés</i>	0,00 €
Pompe de refoulement (C2019000030)	0,00 €
Trimestre 4 Solde au 31/12/2020	34 457,60 €
Montant facturé avec OS	0,00 €

LOT 1 B

Recette renouvellement de tampons Avenant n°1 du 01/07/2020 au 30/06/2021	19 600,00 €
<i>Engagements réalisés</i>	0,00 €
Trimestre 3 Solde au 30/09/2020	19 600,00 €
Montant facturé avec OS	0,00 €
<i>Engagements réalisés</i>	0,00 €
Trimestre 4 Solde au 31/12/2020	19 600,00 €
Montant facturé avec OS	0,00 €



Recette mise à niveau de tampons Avenant n°1 du 01/07/2020 au 30/06/2021	2 450,00 €
Engagements réalisés	0,00 €
Trimestre 3 Solde au 30/09/2020	2 450,00 €
Montant facturé avec OS	0,00 €
Engagements réalisés	0,00 €
Trimestre 4 Solde au 31/12/2020	2 450,00 €
Montant facturé avec OS	0,00 €

Recette de branchement neuf Avenant n°1 du 30/06/2021	01/07/2020 au	13 400,00 €
Engagements réalisés		0,00 €
Trimestre 3 Solde au 30/09/2020		13 400,00 €
Montant facturé avec OS		0,00 €
Engagements réalisés		0,00 €
Trimestre 4 Solde au 31/12/2020		13 400,00 €
Montant facturé avec OS		0,00 €



Recette renouvellement branchement Avenant n°1 du 01/07/2020 au 30/06/2021	13 400,00 €
Engagements réalisés	0,00 €
Trimestre 3 Solde au 30/09/2020	13 400,00 €
Montant facturé avec OS	0,00 €
Engagements réalisés	0,00 €
Trimestre 4 Solde au 31/12/2020	13 400,00 €
Montant facturé avec OS	0,00 €

Recette de contrôles de conformité de branchements Avenant n°1 du 01/07/2020 au 30/06/2021	1 800,00 €
Engagements réalisés	0,00 €
Trimestre 3 Solde au 30/09/2020	1 800,00 €
Montant facturé avec OS	0,00 €
Engagements réalisés	0,00 €
Trimestre 4 Solde au 31/12/2020	1 710,00 €
Montant facturé avec OS	0,00 €



Recette accessoire liée au contrôle de la réalisation d'un branchement et raccordement Avenant n°1 du 01/07/2020 au 30/06/2021	1 500,00 €
Engagements réalisés	0,00 €
Trimestre 3 Solde au 30/09/2020	1 500,00 €
Montant facturé avec OS	0,00 €
Engagements réalisés	0,00 €
Trimestre 4 Solde au 31/12/2020	1 500,00 €
Montant facturé avec OS	0,00 €

Dotations Renouvellement équipements Avenant n°1 du 01/07/2020 au 30/06/2021	44 136,00 €
Engagements réalisés	0,00 €
Trimestre 3 Solde au 30/09/2020	44 136,00 €
Montant facturé avec OS	0,00 €
Engagements réalisés	0,00 €
Trimestre 4 Solde au 31/12/2020	44 136,00 €
Montant facturé avec OS	0,00 €

ANNEXES COMPLEMENTAIRES



LE GLOSSAIRE

12.



Ce glossaire récapitule pour les principaux termes utilisés dans les métiers de l'eau, et plus particulièrement dans ce rapport annuel du déléataire, la définition et éventuellement le mode de calcul des informations transmises :

Autosurveilance : Elle correspond à toutes les actions entreprises par l'exploitant sur la station de traitement et sur le réseau pour garantir le bon fonctionnement de l'épuration. Cela consiste notamment à effectuer des analyses sur une période de 24h selon un calendrier défini à l'avance et à transmettre les résultats d'analyse à la police et à l'agence de l'eau.

Biens financés par la collectivité = biens appartenant à la collectivité, mis à la disposition du déléataire et qui reviennent automatiquement et gratuitement à la collectivité en fin de contrat.

Biens de retour = biens financés par le déléataire, affectés au service et indispensables à son fonctionnement, qui reviennent automatiquement et gratuitement à la collectivité en fin de contrat.

Biens de reprise = biens financés par le déléataire, affectés au service et qui, à la fin du contrat, peuvent être rachetés par la collectivité dans des conditions financières fixées dans le contrat, sans que le déléataire ne puisse s'y opposer.

Bilan journalier : Il concrétise l'efficacité de traitement d'une installation à partir d'échantillons prélevés en entrée et en sortie de l'installation sur 24 heures proportionnellement au débit. Certains paramètres sont analysés et comparés (concentrations et/ou rendement épuratoire) aux performances que doit satisfaire l'installation.

Bilan annuel : Il concrétise l'efficacité de traitement sur l'année à partir des échantillons prélevés en entrée et en sortie de l'installation au cours de l'année. La conformité de certains paramètres est évaluée à partir des bilans journaliers en tenant compte d'une tolérance définie dans la réglementation. Pour d'autres paramètres, l'évaluation de la conformité s'effectue après avoir calculé la moyenne des mesures réalisées. Au final, la conformité de l'installation sur l'année est évaluée par l'exploitant, paramètre par paramètre, puis pour la globalité de l'installation. La police de l'eau a pour mission de donner son avis officiel sur la conformité de l'installation à partir des données transmises par l'exploitant.

Branchements : Canalisations distinctes d'eaux usées et d'eaux pluviales aboutissant au réseau public d'assainissement collectif et partant des regards de branchement ou boîtes de branchement placés en limite de propriété et sur lesquels viennent se raccorder les installations privatives de l'usager.

CARE : Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation. Pour un contrat déterminé, les chiffres de l'année en cours sont indiqués, et ceux de l'année précédente sont rappelés. Le cadre de ce CARE a été établi par la FP2E, dans le respect strict du décret 2005-236 du 18 mars 2005.

Client : Personne physique ou morale consommant de l'eau et ayant au moins un contrat d'abonnement liant avec le service de l'eau.

Compte (ou fonds contractuel) de renouvellement : Il s'agit des opérations de renouvellement imputées sur un compte de tiers qui correspond à la mise en place de fonds prélevés sur les produits du déléataire, pour couvrir les aléas de fonctionnement des équipements.

Contrat d'abonnement : Contrat associé à un branchement liant un client au service de distribution de l'eau.

Contrôle officiel : Il correspond aux contrôles inopinés pratiqués par un organisme tel que la police de l'eau.

Echantillon : Volume d'eau prélevé dans le but d'analyser les caractéristiques de l'eau à l'endroit et au moment précis du prélèvement. Les caractéristiques de l'eau sont décomposées et quantifiées/évaluées par paramètre lors de leur analyse.

Equivalent Habitant (Eq. Hab.) : Unité de pollution correspondant à celle d'un habitant en une journée.

Garantie pour continuité de service (dite de renouvellement) : Il s'agit d'un renouvellement, où le Déléitaire prend à sa charge, et à ses risques et périls l'ensemble des dépenses d'entretien, de réparation ou de renouvellement des équipements, nécessaires à la continuité du service.

Taux d'eaux parasites : Il représente la part d'eaux claires parasites véhiculée par le réseau de collecte d'eaux usées par rapport à l'eau potable consommée par l'ensemble des clients, qui est rejetée dans ce même réseau. Ces eaux claires parasites peuvent être classées selon diverses typologies, la plus simple opposant les eaux parasites d'infiltration (EPI) aux eaux parasites de captage (EPC). Les EPI résultent d'une mauvaise étanchéité du réseau tandis que les EPC sont le signe de mauvais raccordements.

Paramètre d'une analyse : Un paramètre correspond à une caractéristique précise ou à un composé spécifique dont la teneur dans l'échantillon d'eau est quantifiée/évaluée. Certains paramètres font l'objet d'une réglementation. Un paramètre réglementé peut donc pour un échantillon donné être conforme ou non-conforme. Si un jour donné, la station reçoit plus d'effluent à traiter que prévu, la conformité du paramètre ne peut pas être établie et la donnée est exclue des calculs.



Patrimoine immobilier : Il s'agit du patrimoine immobilier nécessaire à la réalisation du service. Le Délégataire fournit un état de variation de ce patrimoine en intégrant 3 types de mouvements :

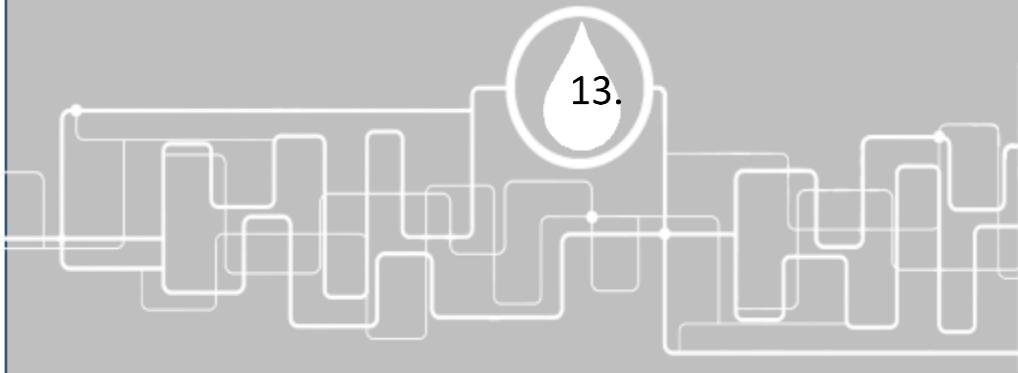
- les investissements concessifs (achat de terrain, mise en service d'un ouvrage financé par le Délégataire, destruction d'un ouvrage...),
- opération de renouvellement d'une importance telle qu'elle s'assimile à la construction d'un bâtiment neuf,
- Investissement immobilier du Délégataire (bureaux) entièrement dédié au service.

Programme contractuel de renouvellement : Il s'agit de l'ensemble des opérations de renouvellement, effectuées par le Délégataire dans le cadre d'un programme technique contractuel, évalué financièrement sur la durée du contrat.

Programme d'investissement : Il s'agit des engagements pris par le Délégataire de réaliser certains investissements sur le patrimoine, afin d'améliorer la qualité du service, ou le fonctionnement des installations. Ce programme est défini dans un inventaire contractuel.

Réseau de collecte des eaux usées : Ensemble des canalisations et ouvrages annexes acheminant de manière gravitaire ou sous pression les eaux usées issues des branchements publics des usagers ou d'autres services de collecte jusqu'aux unités de dépollution.

Réseau de collecte privatif : ensemble de canalisations et d'équipements placés sous la responsabilité d'un client permettant de collecter ses effluents. Le réseau intérieur d'un client est raccordé au branchement (généralement situé en limite de propriété).



LES NOUVEAUX
TEXTES
REGLEMENTAIRES



Cette veille réglementaire vous est présentée sous la forme d'une liste des textes parus en 2020 accompagnée d'un bref commentaire de leur objet.

Cette liste n'a pas pour ambition d'être exhaustive, il s'agit avant tout d'attirer votre attention sur les évolutions réglementaires de l'année qui, notamment, pourraient avoir des incidences sur le service.

GESTION DES EFFLUENTS

➤ Loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire

Adoptée le 21 janvier par l'Assemblée nationale et le 30 janvier par le Sénat, sur la base d'un texte consensuel issu de la commission mixte paritaire. Le texte prévoit notamment les avancées suivantes :

- Réutilisation des eaux usées traitées et des eaux pluviales (article 69)

- ⇒ Inscription du « développement de la réutilisation des eaux usées traitées et de l'utilisation des eaux de pluie en remplacement de l'eau potable » dans l'objectif de promotion d'une utilisation efficace, économique et durable de la ressource en eau ;
- ⇒ Renvoi à un décret en Conseil d'Etat pour fixer les usages et conditions dans lesquelles les eaux usées traitées peuvent être réutilisées ainsi que les usages et bâtiments pour lesquels les eaux de pluie peuvent être utilisées de manière comptable avec le bon état écologique des eaux ;
- ⇒ Renvoi à un décret en Conseil d'Etat pour préciser les modalités d'application aux nouveaux IOTA à compter du 1er janvier 2021, ainsi qu'aux IOTA existants.

- Nouveau référentiel réglementaire et normatif du retour au sol des boues d'épuration et mélanges des boues en compost (article 86)

- ⇒ Réévaluation, au plus tard au 1er juillet 2021, des normes applicables aux boues épandues, seules ou en mélanges, brutes ou transformées, notamment afin d'intégrer les micropolluants nouvellement identifiés (métaux lourds, particules de plastique, perturbateurs endocriniens, détergents et résidus pharmaceutiques, ...). Cette révision, qui se matérialisera par un nouvel arrêté, pourra se fonder sur les propositions du groupe de travail « Pacte de confiance » de la FRAC présidé par M. Alain Marois.
- ⇒ A compter du 1er juillet 2021, il sera interdit de procéder à l'épandage de boues ou l'utilisation de compost qui ne seraient pas conformes aux référentiels normatifs adoptés par le Gouvernement.
- ⇒ Renvoi à mesure réglementaire pour déterminer les conditions dans lesquelles les boues d'épuration pourront être compostées, seules ou en mélange avec des déchets végétaux, avec comme limite que l'opération doit permettre « d'améliorer les caractéristiques agronomiques des boues ». Il en sera de même pour le compostage des digestats issus de la méthanisation des boues.

- Interdiction du compostage de la FFOM à compter du 1er janvier 2027 (article 87) et interdiction du brûlage à l'air libre des biodéchets, notamment les déchets verts, afin d'encourager leur compostage (article 88)

➤ Règlement du Parlement européen et du Conseil relatif aux exigences minimales requises pour la réutilisation de l'eau

Le Règlement se recentre sur l'irrigation, tout en prévoyant que « les États membres peuvent prévoir le recours à l'eau de récupération pour d'autres fins, notamment des fins industrielles, environnementales et de services collectifs ».



ENVIRONNEMENT

- **Décret n° 2020-828 du 30 juin 2020 modifiant la nomenclature et la procédure en matière de police de l'eau**

Le décret simplifie la nomenclature relative aux IOTA en prévoyant les modifications suivantes :

- Fusion des rubriques 2.1.1.0 (stations d'épuration des agglomérations d'assainissement ou dispositifs d'assainissement non collectif) et 2.1.2.0 (déversoirs d'orage situés sur un système de collecte des eaux usées), au sein de la même rubrique n° 2.1.1.0 intitulée « Systèmes d'assainissement collectif des eaux usées et installations d'assainissement non collectif destinés à collecter et traiter une charge brute de pollution organique au sens de l'article R. 2224-6 du code général des collectivités territoriales » ;
- Modification de la rubrique 2.1.3.0 désormais intitulée « Epannage et stockage en vue d'épandage de boues produites dans un ou plusieurs systèmes d'assainissement collectif des eaux usées et installations d'assainissement non collectif » ;
- Remplacement de la rubrique 2.2.1.0 par une rubrique 2.2.1.0 intitulée « Rejet dans les eaux douces superficielles susceptible de modifier le régime des eaux, à l'exclusion des rejets mentionnés à la rubrique 2.1.5.0 ainsi que des rejets des ouvrages mentionnés à la rubrique 2.1.1.0, la capacité totale de rejet de l'ouvrage étant supérieure à 2 000 m³/j ou à 5 % du débit moyen interannuel du cours d'eau (D) » ;
- Remplacement des rubriques 2.2.3.0 et 2.2.4.0 par une rubrique 2.2.3.0 intitulée « Rejet dans les eaux de surface, à l'exclusion des rejets réglementés au titre des autres rubriques de la présente nomenclature ou de la nomenclature des installations classées annexée à l'article R. 511-9, le flux total de pollution, le cas échéant avant traitement, étant supérieur ou égal au niveau de référence R1 pour l'un au moins des paramètres qui y figurent (D) » ;
- Création d'une nouvelle rubrique 3.3.5.0 intitulée « Travaux, définis par un arrêté du ministre chargé de l'environnement, ayant uniquement pour objet la restauration des fonctionnalités naturelles des milieux aquatiques, y compris les ouvrages nécessaires à cet objectif (D) », qui est exclusive de l'application des autres rubriques de la nomenclature IOTA et permettant de ne soumettre qu'à déclaration et non à autorisation les projets de restauration des fonctionnalités naturelles des milieux aquatiques définis par arrêté ministériel ;
- Modification de la composition du dossier de déclaration pour les IOTA (art. 4) ;
- Instauration d'un registre dématérialisé pour les propriétaires des systèmes d'assainissement destinés à collecter et traiter une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 12 kg et supérieure à 1,2 kg (art. 5) ;
- Modification de la nomenclature ICPE n° 2716 qui exclut expressément les « stockages en vue d'épandages de boues issues du traitement des eaux usées mentionnés à la rubrique 2.1.3.0. de la nomenclature annexée à l'article R. 214-1 » (art. 6) ;
- Le préfet sera chargé de définir la liste des agglomérations d'assainissement en déterminant les systèmes d'assainissement tels que définis à la rubrique 2.1.1.0. de la nomenclature annexée à l'article R. 214-1 du Code de l'environnement (art. 7).

- **Décret n° 2020-844 du 3 juillet 2020 relatif à l'autorité environnementale et à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas**

- Le décret prévoit une réforme de l'autorité environnementale et de l'autorité chargée de mener l'examen au cas par cas pour les projets relevant du champ de l'évaluation environnementale. Il maintient la compétence du préfet de région, pour mener dans la plupart des cas, l'examen au cas par cas des projets locaux et confie à la mission régionale d'autorité environnementale du Conseil général de l'environnement et du développement durable la compétence d'autorité environnementale pour ces mêmes projets.

- **Arrêté du 30 juin 2020 définissant les travaux de restauration des fonctionnalités naturelles des milieux aquatiques relevant de la rubrique 3.3.5.0 de la nomenclature annexée à l'article R. 214-1 du code de l'environnement (NOR : TREL2011759A)**

- L'arrêté fixe les travaux de restauration des fonctionnalités naturelles des milieux aquatiques relevant de la rubrique IOTA n° 3.3.5.0 relative aux « Travaux de restauration des fonctionnalités naturelles des milieux aquatiques, y compris les ouvrages nécessaires à cet objectif, définis par un arrêté du ministre en charge de l'environnement », parmi lesquels :

- Arasement ou dérasement d'ouvrage en lit mineur ;
- Désendiguement ;
- Déplacement du lit mineur pour améliorer la fonctionnalité du cours d'eau ou rétablissement du cours d'eau dans son lit d'origine ;
- Restauration de zones humides.





EXPLOITATION DES OUVRAGES

- **Arrêté du 30 juin 2020 modifiant l'arrêté du 9 août 2006 relatif aux niveaux à prendre en compte lors d'une analyse de rejets dans les eaux de surface ou de sédiments marins, estuariens ou extraits de cours d'eau ou canaux relevant respectivement des rubriques 2.2.3.0, 3.2.1.0 et 4.1.3.0 de la nomenclature annexée à l'article R. 214-1 du code de l'environnement (NOR : TREL2011758A)**

L'arrêté modifie l'arrêté du 9 août 2006 en ce qui concerne les rejets dans les eaux de surface relevant des rubriques n° 2.2.3.0, 3.2.1.0 et 4.1.3.0 de la nomenclature IOTA, les éléments et critères à prendre en compte pour évaluer les incidences sur les eaux de surface, s'agissant :

- Le flux R1 pour les paramètres de qualité du débit, ;
- La qualité des sédiments marins ou estuariens au regard des seuils de la rubrique 4.1.3.0 ou de ceux de la rubrique 3.2.1.0.

Les dispositions l'arrêté sont applicables aux nouvelles déclarations déposées à compter du 1^{er} septembre 2020.

- **Arrêté du 31 juillet 2020 modifiant l'arrêté du 21 juillet 2015 modifié relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif, à l'exception des installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DB05 (NOR : TREL2011756A)**

L'arrêté modifie certaines dispositions relatives aux systèmes d'assainissement collectif et non collectif :

- Les délais de réalisation de l'analyse des risques de défaillances des systèmes d'assainissement sont reconduits (art. 4) ;
- Il est précisé que les stations doivent être dimensionnées de manière à gérer et traiter les boues issues du traitement des eaux usées et de satisfaire les obligations relatives à leur stockage (art. 7) ;
- La nouvelle annexe IV de l'arrêté du 21 juillet 2015 fixe les informations devant être transmises dans le registre électronique créé par le décret n°2020-828 du 30 juin 2020 (art. 9) ;
- L'arrêté fixe les délais de réalisation des diagnostics des systèmes d'assainissement en fonction de leur capacité (art. 12) ;
- Les règles de conformité des systèmes de collecte par temps de pluie sont désormais précisées par l'arrêté du 21 juillet 2015 et non plus dans la note technique du 7 septembre 2015 (art. 22).

- **Arrêté du 15 septembre 2020 modifiant l'arrêté du 8 janvier 1998 fixant les prescriptions techniques applicables aux épandages de boues sur les sols agricoles pris en application du décret n° 97-1133 du 8 décembre 1997 relatif à l'épandage des boues issues du traitement des eaux usées (NOR : TREL2011751A)**

L'arrêté modifie l'arrêté du 8 janvier 1998 dans les conditions suivantes :

- Les prescriptions techniques applicables aux épandages de boue sont réécrites afin de détailler l'implantation, le dimensionnement, le dépôt temporaire, la répartition des boues en plusieurs lots, et la conservation d'information concernant les boues ;
- La transmission des données sur les campagnes d'épandage peut se faire par SILLAGE ou par VERSEAU ;
- La transmission des données relatives à l'étude préalable doit être réalisée selon les mêmes modalités que celles pour les données sur les campagnes d'épandage ;
- De nouvelles normes (applicables au 1^{er} janvier 2021) attachées aux paramètres de caractérisation de la valeur agronomique des sols sont précisées (Annexe V, point 3) ;
- Les méthodes d'analyse des ETM sont mises à jour (Annexe V, tableau 6.a du point 4) ;
- Les méthodes d'analyse pour les micropolluants organiques sont aussi mises à jour (Annexe V, tableau 6.b du point 4).



DROIT DE LA COMMANDE PUBLIQUE

➤ Décret n° 2020-893 du 22 juillet 2020 portant relèvement temporaire du seuil de dispense de procédure pour les marchés publics de travaux et de fourniture de denrées alimentaires

Afin de faciliter la relance de l'économie, le décret relève le seuil de passation sans publicité ni mise en concurrence des marchés publics de travaux dont la valeur estimée est inférieure à 70 000 €HT, jusqu'au 10 juillet 2021 inclus. Il en va de même pour les lots qui portent sur des travaux (et dont le montant est inférieur à 70 000 €HT), à la condition que le montant cumulé de ces lots n'excède pas 20 % de la valeur total estimée de tous les lots.

➤ Décret n° 2020-1261 du 15 octobre 2020 relatif aux avances dans les marchés publics

Le décret modifie les conditions de versement et de remboursement des avances dans les marchés publics :

- Les avances ne sont plus plafonnées à 60 % du montant TTC initial du marché ;
- L'acheteur peut verser au titulaire une avance d'un montant supérieur à 30 % sans obligation pour ce dernier de fournir une garantie financière (cela reste une simple faculté) ;
- Dans le silence du marché, le démarrage du remboursement de l'avance commence :
 - dès que le montant des prestations exécutées atteint 65 % du montant TTC du marché pour les avances inférieures ou égales à 30 % du montant TTC du marché,
 - dès la première demande de paiement lorsque le montant de l'avance versée dépasse 30 % du montant TTC du marché ;
- Lorsque le montant de l'avance est inférieur à 80 % du montant TTC du marché, son remboursement doit être terminé lorsque le montant des prestations exécutées par le titulaire atteint 80 % du montant TTC ;
- Lorsque le montant de l'avance dépasse les 80 %, l'avance est, dans le silence du marché, intégralement remboursée lorsque le montant TTC des prestations exécutées atteint le montant de l'avance accordée.

➤ Arrêté du 12 février 2020 fixant un modèle d'avis pour la passation des marchés publics répondant à un besoin d'une valeur estimée entre 90 000 € hors taxes et les seuils de procédure formalisée (NOR : ECOM2004461A)

Le modèle annexé à l'arrêté correspond à l'avis de marché mentionné au 2° de l'article R. 2131-12 du Code de la commande publique. L'arrêté entre en vigueur le 1er janvier 2022 et s'appliquera aux marchés publics pour lesquels un avis de marché est envoyé à la publication à compter de cette date.

➤ Arrêté du 28 juillet 2020 fixant le modèle de certificat de cessibilité des créances issues de marchés publics

Pris en application du 2° de l'article R. 2191-46 et de l'article R. 2391-28 du Code de la commande publique, l'arrêté fixe le modèle de certificat de cessibilité d'une créance issue d'un marché.



DROIT PUBLIC ET DROIT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- **Loi n° 2020-43 du 27 janvier 2020 autorisant la ratification du protocole additionnel à la Charte européenne de l'autonomie locale sur le droit de participer aux affaires des collectivités locales**
La loi permet à la France de ratifier le protocole additionnel à la Charte européenne de l'autonomie locale sur le droit de participer aux affaires des collectivités locales. Le protocole additionnel vise « à faire entrer dans le champ d'application de la Charte le droit pour tout citoyen qui réside dans la circonscription de la collectivité locale de participer aux affaires de cette collectivité locale ». Le Protocole définit le droit de participer aux affaires d'une collectivité locale comme « le droit de s'efforcer de déterminer ou d'influencer l'exercice des compétences de la collectivité locale ». Ainsi, les États doivent établir ou maintenir un cadre législatif qui facilite l'exercice du droit de participer aux affaires d'une collectivité locale.
- **Décret n° 2020-69 du 30 janvier 2020, relatif aux contrôles déontologiques dans la fonction publique**
Le décret précise les conditions dans lesquelles il peut être dérogé à l'interdiction qui est faite aux agents publics d'exercer, à titre professionnel, une activité privée lucrative. Il fixe en particulier la liste exhaustive des activités susceptibles d'être exercées à titre accessoire. Il précise également l'obligation de déclaration à laquelle sont soumis à la fois les dirigeants des sociétés et associations recrutés par l'administration et les agents à temps non complet ou exerçant des fonctions à temps incomplet lorsqu'ils exercent une activité privée lucrative. Le décret détermine les modalités du contrôle déontologique exercé par l'administration ou la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP), selon le cas, lors d'une demande d'autorisation pour accomplir un service à temps partiel pour créer ou reprendre une entreprise ou d'une demande de cessation de fonctions, définitive ou temporaire, pour exercer une activité privée lucrative. Il fixe la liste des emplois pour lesquels la saisine de la HATVP est obligatoire pour ces deux types de demandes. Enfin, il détermine les modalités du contrôle préalable à la nomination à certains emplois d'une personne ayant exercé une activité privée au cours des trois années précédentes. Il entre en vigueur le 1^{er} février 2020.
- **Décret n° 2020-412 du 8 avril 2020 relatif au droit de dérogation reconnu au préfet**
Le préfet de région ou de département peut déroger à des normes édictées par les services de l'Etat pour prendre uniquement des décisions individuelles relevant de sa compétence, notamment en matière d'environnement, agriculture et forêt. La dérogation doit être justifiée par un motif d'intérêt général et l'existence de circonstances locales et répondre à certaines conditions de fond et de forme. La décision de déroger prend la forme d'un arrêté motivé, publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.
- **Décret n° 2020-634 du 25 mai 2020 portant application de l'article L. 1116-1 du code général des collectivités territoriales relatif à la demande de prise de position formelle adressée au représentant de l'Etat**
Le décret crée les articles R. 1116-1 et suivants du CGCT, qui organisent la formalisation des échanges entre l'autorité de saisine et le représentant de l'Etat compétent au titre du contrôle de légalité de l'acte concerné : les conditions de la saisine du représentant de l'Etat et de la réponse portée à la connaissance du demandeur, le contenu de la demande et la procédure relative à la transmission de pièces complémentaires, ainsi que le point de départ au délai de 3 mois au terme duquel le silence gardé par le représentant de l'Etat vaut absence de prise de position formelle.
- **Décret n° 2020-556 du 11 mai 2020 relatif à l'application de l'article L. 1611-3-2 du code général des collectivités territoriales**
Le décret précise les conditions que doivent remplir les collectivités territoriales, leurs groupements et les établissements publics locaux pour demander à adhérer à l'Agence France Locale.



➤ **Décret n° 2020-606 du 19 mai 2020 relatif aux dotations de l'Etat aux collectivités territoriales et à la péréquation des ressources fiscales**

Le décret détermine les modalités d'application de mesures votées en loi de finances pour 2020, notamment pour la majoration de la dotation particulière relative aux conditions d'exercice des mandats locaux, la création d'un nouveau fonds de péréquation départemental, les règles de calcul des dotations allouées aux communes nouvelles, la possibilité de répartition dérogatoire de la dotation globale de fonctionnement selon des critères locaux et la nouvelle dotation de soutien aux communes pour la protection de la biodiversité.